

**RAPPORT DE GESTION ET DU GROUPE SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Chers actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. INFORMATIONS FINANCIERES ET NON FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE, SES FILIALES, SES SOCIETES CONTROLEES ET LE GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. Situation de la Société et du Groupe au cours de l'exercice écoulé

1) Situation de la Société

L'exercice social de la Société a été marqué par les événements suivants :

✓ **Acquisition du Groupe Santé Ovalie le 28 février 2024**

Vivalto Santé Investissement a fait l'acquisition le 28 février 2024 de l'intégralité des titres du Groupe Santé Ovalie pour un montant total de 114.5 M€ ; Le Groupe Santé Ovalie détient principalement 3 cliniques :

- Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours,
- Clinique Jeanne d'Arc à Chinon
- Clinique du Pré au Mans)

✓ **Opérations de restructuration**

La société Europe Sante Gestion a été absorbé par voie de fusion au 1^{er} janvier 2024

La société Immobilière Saint Joseph a réalisé une transmission universelle de patrimoine au profit de la société Vivalto Santé Investissement avec effet au 28 octobre 2024 ;

2) Situation du Groupe

La Société opère au sein du groupe Vivalto Santé (le « **Groupe** ») spécialisé sur le marché des établissements hospitaliers et de soins privés.

Au 31 décembre 2024, le Groupe était à la tête d'un réseau de 108 établissements de santé privés (hôpitaux privés et cliniques) :56 situés en France, 3 en Suisse, 4 en Tchèque, 15 en Slovaquie, 15 en Espagne et 15 au Portugal.

L'activité du Groupe comprend principalement les activités de soins Médecine Chirurgie et Obstétrique « MCO » dispensés dans ses établissements de soins ainsi qu'une activité en psychiatrie au sein de la Clinique Saint-François de Nice et de la Clinique Ker Yonnec à Champigny.

A fin 2024, l'effectif moyen du Groupe était de 22 893 salariés.

L'exercice social 2024 du Groupe a été marqué par les événements suivants :

Refinancement du Groupe le 21 juillet 2021

Le Groupe a refinancé l'intégralité de sa dette senior, avant l'acquisition, en souscrivant auprès d'un pool de banques et d'investisseurs les lignes de crédit suivantes :

- Un crédit à terme B (Senior Facility B - TLB) pour un montant de 890 M€ venant à échéance 7 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.75% ;
- Un crédit renouvelable (Senior Revolving Facility - RCF) pour un montant maximal de 200 M€ venant à échéance 6.5 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.25%.

Ce refinancement comporte par ailleurs un système de bonus/malus annuel de 10 bps sur le taux d'intérêts du crédit à terme B indexé sur l'atteinte d'objectifs RSE sur les thèmes suivants : qualité des établissements de santé, qualité de vie et conditions de travail, consommation d'énergie / empreinte carbone et actionnariat salariés.

L'intégralité du crédit à terme B a été tiré le 21 juillet 2021.

Ce financement comporte une clause de ratio de levier maximal à respecter dans l'hypothèse d'un tirage au-delà de 40% de la RCF.

Cette dette prévoit également des sûretés similaires au contrat précédent.

• Opérations de croissance externe

En complément des opérations de croissance externe faites par la Société, le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes :

Acquisition du Groupe Santé Ovalie le 28 février 2024

Le groupe a fait l'acquisition le 28 février 2024 de l'intégralité des titres de la holding Groupe Santé Ovalie détenant principalement 3 cliniques (Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours, Clinique Jeanne d'Arc à Chinon et Clinique du Pré au Mans) pour un montant 128.6 M€ financée notamment au moyen d'une augmentation de capital de 64 M€ souscrite par les praticiens de Vivalto Santé.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 104.7 M€. Le Groupe, consolidé à partir du 1^{er} janvier 2024, a contribué à hauteur de 130.2 M€ au chiffre d'affaires et de 2.6 M€ au résultat d'exploitation du Groupe sur l'exercice.

Acquisition de Life Care Center le 05 juillet 2024

Le Groupe a acquis la société Life care Center détenant un immeuble à Beloura dans la région de Lisbonne pour 9.3 M€. Dans ce bâtiment, le Groupe compte développer un projet de clinique (2 blocs chirurgicaux, 20 chambres, 48 salles de consultations et un service de radiologie).

Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif provisoire de 0.8 M€. Cet établissement n'a pas d'activité à la clôture et n'a pas contribué au chiffre d'affaires ni au résultat d'exploitation du Groupe sur l'exercice.

Autres acquisitions

Le Groupe a procédé sur l'exercice à plusieurs autres acquisitions en Espagne et au Portugal. Ces acquisitions sont détaillées dans les notes du tableau de flux de trésorerie et en note 4.1 - Écarts d'acquisition des comptes consolidés.

• Fin de la gestion de l'hôpital de Denia par Ribera Salud

L'Autorité Publique de la région de Valence a mis fin en janvier à la gestion de l'Hôpital de Denia par Ribera Salud. Ce mandat de gestion exercé au travers d'un contrat de partenariat public privé (PPP) représentait un chiffre d'affaires annuel de 192 M€ et un résultat d'exploitation de 29 M€.

La fin de ce partenariat avait été anticipée dans le cadre de l'acquisition de Ribera Salud par le Groupe. Elle correspond à la stricte application de l'échéance contractuelle du partenariat.

- **Arrêté tarifaire du 1^{er} mars 2024**

L'arrêté tarifaire publié le 15 avril 2024 avec effet au 1^{er} mars 2024 stipule une croissance de +0,3 % des tarifs MCO.

Un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

B. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

1) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société (notamment au regard de sa situation d'endettement)

a) Endettement de la Société

Au 31 décembre 2024, le montant des dettes de la Société s'élève à 2274 M€ contre 2153 M€ pour l'exercice précédent.

	2024	2023
Capital-social-ou-individuel.....Dont-versé	298'498'947	298'498'947
Primes-d'émission,-de-fusion,-d'apport,-...		
Écarts-de-réévaluation		
Réserve-légale		
Réserves-statuaires-ou-contractuelles		
Réserves-réglémentées		
Autres-réserves		
Report-à-nouveau	(264'182'201)	(169'052'356)
Résultat-de-l'exercice-(bénéfice-ou-perte)	(119'805'012)	(95'129'846)
Total-situation-nette	(85'488'266)	34'316'746
Subventions-d'investissement		
Provisions-réglémentées	17'870'992	14'494'637
CAPITAUX-PROPRES	(67'617'273)	48'811'383
Produits-des-émissions-de-titres-participatifs		
Avances-conditionnées		
AUTRES-FONDS-PROPRES		
Provisions-pour-risques		
Provisions-pour-charges	117'724	93'253
PROVISIONS-POUR-RISQUES-ET-CHARGES	117'724	93'253
Dettes-financières		
Emprunts-obligataires-convertibles		
Autres-emprunts-obligataires		
Emprunts-et-dettes-auprès-des-établissements-de-crédit	890'643'615	890'866'007
Emprunts-et-dettes-financières-divers	1'362'020'421	1'232'282'503
Total-dettes-financières	2'252'664'036	2'123'148'510
Dettes-d'exploitation		
Avances-et-acomptes-reçus-sur-commandes-en-cours		
Dettes-fournisseurs-et-comptes-rattachés	7'572'445	6'060'351
Dettes-fiscales-et-sociales	1'577'151	1'179'007
Total-dettes-d'exploitation	9'149'596	7'239'358
Dettes-diverses		
Dettes-sur-immobilisations-et-comptes-rattachés	4'496'745	4'900'047
Autres-dettes	8'377'327	18'623'581
Total-dettes-diverses	12'874'072	23'523'628
Comptes-de-régularisation		
Produits-constatés-d'avance		
TOTAL-DES-DETTES	2'274'687'705	2'153'911'495
Ecarts-de-conversion-passifs	3'218'437	2'216'430
TOTAL-GENERAL	2'210'406'593	2'205'032'561

b) Endettement du Groupe

Au 31 décembre 2024, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 1389.9 M€ contre 1312.1 M€ pour l'exercice précédent.

L'évolution de l'endettement financier net du Groupe entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 se détaille ainsi :

En millions d'euros	Note	31/12/2023	↗	↘	Autres Variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Tranche B		890.0	-	-	-	-	890.0
Intérêts courus		0.9	0.6	(0.9)	-	-	0.6
Crédit renouvelable		0.0	60.0	(60.0)	-	-	0.0
Total Dette Senior	1	890.9	60.6	(60.9)	-	-	890.6
Autres emprunts et dettes bancaires		92.3	44.5	(46.0)	72.8	(0.0)	163.6
Dettes de locations financement		306.6	28.3	(23.9)	2.5	(0.0)	313.5
Autres dettes financières		22.3	3.8	(7.5)	4.2	-0.5	22.2
Endettement financier brut		1312.1	137.2	(138.2)	79.5	(0.6)	1389.9
Impact TFT			- Emprunts hors nouveaux CB	108.9	(138.2)		
			- Nouveaux CB (cf note 1)	28.3			
				137.2	(138.2)		

Note 1 : Dette Senior

Ces lignes de financement portent intérêts au taux EURIBOR (avec un taux plancher à 0% l'an) augmenté d'une marge variable en fonction du ratio de levier Endettement Financier Net/EBITDA du groupe formé de Vivalto Santé 3 et de ses filiales (« Leverage ratio ») :

Leverage ratio	Marge Crédit renouvelable (RCF)	Marge de tranche B
Supérieur ou égal à 4.25	3.25%	3.75%
Entre 3.75 et 4.25	3.00%	3.50%
Entre 3.25 et 3.75	2.75%	3.25%
Entre 2.75 et 3.25	2.50%	3.25%
Inférieur à 2.75	2.25%	3.25%

✓ Analyse des dettes financières par maturité

En millions d'euros	31/12/2024	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dette Senior	890.6	-	890.6	-
Dettes de locations financement	313.5	24.3	91.4	197.8
Autres Emprunt et dettes bancaires	163.4	49.7	82.2	31.5
Autres dettes financières	22.3	6.6	1.3	14.4
Endettement financier brut	1389.9	80.6	1 065.6	243.7

2) Indicateurs clés de performance de nature financière et non financières

Les indicateurs clés susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats du Groupe sont exposés ci-après.

Présentation générale

Le Groupe exerce son activité dans un environnement réglementé, dans lequel les perspectives de croissance organique de son chiffre d'affaires, de sa marge et de son résultat dépendent dans une large mesure de l'évolution des tarifs des soins fixés par les pouvoirs publics. Le Groupe applique ainsi strictement et notamment à toutes les activités qui relèvent de l'article L. 162-22-6 du Code de la Sécurité Sociale, les tarifs arrêtés par les ministères de la santé et du budget et publiés au Journal Officiel chaque année pour une application à l'année en cours.

Dans ce contexte, le Groupe s'appuie d'abord sur la qualité et l'étendue de son offre ainsi que sur la réputation de ses équipes médicales, de ses équipements pour attirer de nouveaux patients et augmenter le volume des soins réalisés. Il procède, par ailleurs, aux acquisitions qu'il estime stratégiques afin d'étoffer ou développer sa présence dans les zones géographiques où il a choisi d'être un acteur de référence.

Outre sa croissance externe, le Groupe poursuit continuellement ses efforts en interne afin d'améliorer ses marges d'exploitation. Ces efforts portent sur (i) l'augmentation des volumes de soins réalisés grâce au recrutement de nouveaux praticiens et à des investissements de capacité visant à la mise en œuvre de nouvelles autorisations administratives et/ou des modifications de capacité de l'établissement, (ii) l'amélioration des taux d'utilisation des blocs opératoires, (iii) la maîtrise des coûts des services non soignants et (iv) la constante réduction de la durée de séjour des patients en faveur de l'ambulatoire réalisée tout en maintenant un niveau élevé de qualité.

Indexation des tarifs et évolution des marges

Le résultat du Groupe dépend principalement des trois facteurs suivants :

- l'augmentation des volumes de soins réalisés ;
- l'évolution des tarifs facturés pour les soins réalisés ; et
- la réduction des coûts supportés par le Groupe pour fournir ces soins.

Les tarifs des traitements appliqués par le Groupe sont fixés par les pouvoirs publics, qui déterminent en particulier la part du coût des traitements prise en charge par la Sécurité Sociale, sur la base des contraintes budgétaires de l'assurance maladie et des conditions de marché dans une moindre mesure.

En conséquence, de manière générale, les marges et les résultats du Groupe sont influencés par les décisions des pouvoirs publics relatives aux dépenses de la Sécurité Sociale et leur volonté de maîtriser ces coûts. Face à ces contraintes, l'amélioration des résultats et des marges d'exploitation du Groupe ne peut donc provenir que de l'augmentation du volume de soins réalisés et/ou par de constants efforts d'optimisation des coûts d'exploitation supportés par le Groupe.

Acquisitions et cessions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Groupe a poursuivi ses acquisitions en France et à l'international.

Croissance organique

Parallèlement aux acquisitions, les résultats du Groupe sont impactés par la croissance organique des établissements. Celle-ci repose principalement sur les recrutements de praticiens et l'anticipation des remplacements liés aux départs à la retraite, sur les investissements de capacité réalisés et sur la captation de la patientèle au travers de la mise en place de pôle d'excellence médicale.

Structure de coûts et performance opérationnelle

Outre la croissance du chiffre d'affaires, le Groupe cherche constamment à améliorer sa performance d'exploitation par l'optimisation de sa structure de coûts. C'est notamment le cas lorsque le Groupe fait l'acquisition d'un nouvel établissement.

Il met alors en place des actions d'efficacité opérationnelle qui consiste notamment à adapter l'organisation à l'activité de l'établissement et à faire bénéficier de la grille tarifaire du Groupe en matière d'achats médicaux et des contrats cadres du groupe en matière de sous-traitance, d'assurances... Ces actions peuvent entraîner des coûts de restructuration qui comprennent principalement des indemnités de départ de salariés et/ou des indemnités de rupture de contrats de fournisseurs.

Le Groupe attache par ailleurs une importance primordiale à l'évolution (i) des pratiques organisationnelles visant à accélérer les flux de patients dans un contexte de transition vers

l'ambulatoire promue par les autorités sanitaires et (ii) des pratiques médicales visant à raccourcir la durée d'hospitalisation des patients.

Saisonnalité

Le chiffre d'affaires du Groupe et son résultat connaissent une légère saisonnalité du volume des traitements réalisés au cours d'une année. Historiquement, la Société a en effet constaté que les patients n'entreprennent, en général, pas de soin non urgent pendant les périodes des vacances, aux mois d'août et décembre. Le chiffre d'affaires du Groupe est donc moins important pendant ces deux mois.

3) Principaux risques et incertitudes

Risques liés à l'endettement

Le groupe a refinancé l'intégralité de sa dette senior en souscrivant auprès d'un pool de banques et d'investisseurs les lignes de crédit suivantes :

- Un crédit à terme B (Senior Facility B - TLB) pour un montant de 890 M€ venant à échéance 7 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.75% ;
- Un crédit renouvelable (Senior Revolving Facility - RCF) pour un montant maximal de 200 M€ venant à échéance 6.5 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.25%.

Ce refinancement comporte par ailleurs un système de bonus/malus annuel de 10 bps sur le taux d'intérêts du crédit à terme B indexé sur l'atteinte d'objectifs RSE sur les thèmes suivants : qualité des établissements de santé, qualité de vie et conditions de travail, consommation d'énergie / empreinte carbone et actionnariat salariés.

L'intégralité du crédit à terme B a été tiré le 21 juillet 2021 ;

Ce financement comporte une clause de ratio de levier maximal à respecter dans l'hypothèse d'un tirage au-delà de 40% de la RCF.

Cette dette prévoit également des sûretés similaires au contrat précédent

Ces financements sont susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur les activités du Groupe telles que (i) limiter sa capacité à réaliser des investissements destinés à développer ses activités, limiter sa capacité à procéder à des cessions d'actifs immobiliers, (ii) limiter sa capacité à emprunter des sommes supplémentaires destinées à faire face aux besoins en fonds de roulement, en investissement, en remboursement de la dette ou autres et / ou (iii) limiter sa capacité à investir ses excédents de trésorerie d'exploitation dans ses activités compte tenu du fait que les contrats imposent d'allouer une partie des excédents de trésorerie d'exploitation au remboursement de la dette.

Risques liés aux tarifs

Les prix pratiqués dans les établissements de soins pour les actes médicaux et les séjours dépendent de tarifs définis par le Gouvernement français dont les efforts pour réduire les dépenses publiques de santé et réduire le déficit de la Sécurité Sociale ont eu, dans ces dernières années, et peuvent avoir, dans les années à venir, un effet baissier sur les prix des séjours, qui constituent la principale source de revenus pour le Groupe.

Risques liés aux autorisations

Bien que les cliniques du Groupe aient toujours été en mesure de renouveler leurs autorisations administratives ou aient toujours contesté avec succès toute décision de non-renouvellement de ces autorisations, le Groupe ne peut être certain d'être en mesure de renouveler une autorisation ou contester avec succès un refus de renouvellement. La perte des autorisations existantes pourrait réduire le chiffre d'affaires du Groupe avec des impacts négatifs significatifs sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels.

Risques liés à l'environnement économique

Un environnement économique durablement dégradé pourrait avoir un impact négatif sur le niveau de demande des services de santé par les patients. Même si les activités du Groupe n'ont pas jusqu'ici souffert de cette situation, une dégradation du climat économique (taux de croissance, niveaux salariaux et taux de chômage) pourrait avoir un impact sur les volumes d'activité du Groupe.

Risques liés à la stratégie de croissance

Le Groupe a historiquement procédé à l'élargissement de ses activités par des opérations de croissance externe, en acquérant des établissements avec un positionnement cohérent avec sa stratégie. Bien que le Groupe analyse en profondeur ses cibles d'acquisitions, ses évaluations sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la rentabilité, la croissance, les taux d'intérêt et les valorisations qui sont susceptibles de ne pas se réaliser. De plus, le Groupe peut faire face à des difficultés pour mettre en place son business plan dans des établissements acquis en raison de plusieurs facteurs et peut faire face à des charges ou obligations imprévues en relation avec les salariés, les praticiens, les fournisseurs et sous-traitants des établissements acquis, les autorités publiques ou toute autre partie.

Risques liés au recrutement des praticiens

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retenir ou d'attirer des praticiens, ce qui pourrait fragiliser ses relations avec les communautés médicales locales et avoir un impact négatif sur ses résultats opérationnels.

Risques liés au contexte politique

Le déclenchement de guerre, d'émeutes ou de troubles politiques dans une région donnée est également susceptible d'entraîner une variation du cours des matières premières ou de l'énergie. L'incidence de telles variations pourrait se traduire par une hausse des prix des achats du Groupe auprès de ses fournisseurs et donc par une dégradation de sa rentabilité. Le Groupe a mis en place plusieurs partenariats au niveau des achats qui lui permettent de bénéficier d'accords tarifaires négociés en fonction du volume. Ces partenariats bénéficient à l'ensemble des sociétés du Groupe. Le volume des achats du Groupe, lui permet d'avoir une position lui permettant de négocier au mieux des tarifs annuels. Malgré ces mesures identifiées de gestion du risque, le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de les mettre en œuvre, même partiellement. Dans ce cas, toute variation, notamment à la hausse de ces coûts de matières premières et des prix d'achat du Groupe, aurait un impact défavorable sur la marge et les résultats du Groupe

4) Utilisation des instruments financiers

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt en vertu de certaines de ses dettes dont les taux d'intérêt sont indexés sur le taux interbancaire offert européen (« EURIBOR »), majoré d'une marge applicable.

L'EURIBOR pourrait augmenter à l'avenir, entraînant une charge d'intérêts supplémentaire pour le Groupe, réduisant les flux de trésorerie disponibles pour les investissements et limitant sa capacité à honorer le service de la dette attaché à certaines de ses dettes.

Les dettes du Groupe contiennent généralement des clauses l'obligeant à couvrir tout ou partie de l'exposition au risque de taux pour tout ou partie de sa dette. Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette à taux variable de la Société s'élevait à 223.70 M€ (dettes bancaires et crédits-baux) et l'encours de la dette à taux fixe de la Société s'élevait à 1 009.6 M€ (dettes bancaires et crédits-baux), après effet des couvertures.

Afin de gérer efficacement ce risque, le Groupe a conclu, par le passé, et prévoit de continuer à conclure sur 2025, des contrats de couverture de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2024, les contrats de couverture de taux d'intérêt portaient sur un montant de dette total d'environ 924.6 M€. Ces contrats lui permettent d'atténuer le risque d'exposition à une fluctuation des taux. Aucune garantie ne peut être donnée néanmoins quant à la capacité de la Société à gérer de manière appropriée son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt à l'avenir ou à continuer à le faire à un coût raisonnable.

C. Prévention des risques technologiques

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

Néant, votre Société n'est pas concernée dans la mesure où elle n'exploite pas d'installation classée Seveso seuil haut.

D. Résultats économiques et financiers de la Société

1) Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

a) Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de votre Société s'élevait à 2 210 406 593 euros contre 2 205 032 561 euros pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élèvent à un montant de (67 617 273€) pour un capital social de 298 498 947 euros.

b) Compte de résultat

Chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de votre Société s'élevait à 10 055 373 euros contre 8 703 878 euros pour l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 11.193.192 euros contre 10.504.271 euros au titre de l'exercice précédent ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 21 835 310 euros contre 20 108 735 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 10 642 119 euros contre une perte de 9 604 464 euros au titre de l'exercice précédent.

Traitements et salaires – Charges sociales – Effectif – Dépenses de travail intérimaire

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 949 294 € euros contre 1 831 902 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 938 265 euros contre 870 782 euros.

L'effectif moyen s'élève à 10.

Résultat financier

Compte tenu d'une perte du résultat financier de 104. 463. 358 euros contre une perte du résultat financier de 78. 968. 724 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice fait ressortir une perte de 115 105 476 € euros contre une perte de 88 573 188 euros pour l'exercice précédent.

Résultat de l'exercice

Compte tenu des éléments ci-dessus et de la perte du résultat exceptionnel de 4. 699. 535 euros contre une perte de 6. 556. 658 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 119.805.012 euros contre une perte de 95.129.846 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 119.805.012 euros en totalité sur le compte « report à nouveau ».

En conséquence, le compte « report à nouveau », débiteur d'un montant de 264.182.201, 37 euros serait porté à un montant débiteur de 383.987.213, 37 euros.

E. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que votre Société n'a effectué aucune dépense en matière de recherche et de développement.

F. Informations relatives aux filiales et participations

1) Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par branche d'activité (au 31 décembre 2024)

La liste des filiales et participations est jointe en annexe III.

2) Participations

a) Prises de participations supérieures à 5 %

Néant

b) Cessions de participation supérieure à 5 %

Néant.

c) Actions d'auto-contrôle

Néant.

d) Informations sur les participations croisées

Néant.

3) Sociétés contrôlées

Votre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés mentionnées au F.1.

a) Prises de contrôle

La Société a pris le contrôle direct des sociétés suivantes (cf.I.A.1) :

-le 28 février 2024 acquisition de l'intégralité des titres de la holding Groupe Santé Ovalie détenant principalement 3 cliniques (Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours, Clinique Jeanne d'Arc à Chinon et Clinique du Pré au Mans)

b) Cession de contrôle

Néant.

c) Actions d'auto-contrôle

Néant.

d) Informations sur les participations croisées

Néant.

G. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Les dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R.225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés suivantes :

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
France				
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT	Mère	100.00%	Mère	100.00%
ACP OUEST	Globale	70.00%	Globale	70.00%
ACP PARTENAIRES	Globale	80.00%	Globale	80.00%
A'DOM	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SILBO (ex-AMBULIZ)	Equivalence	24.98%	Equivalence	24.98%
AMOR VISION*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
CENTRE CARDIOLOGIQUE D'EVERQUEMONT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE DE PATHOLOGIE MAINE NORMANDIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE SAINT-GREGOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE MEDICAL CHIRURGICAL OBSTETRICAL COTE D'OPALE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE ORTHOPEDIQUE MEDICO-CHIRURGICAL DE DRACY LE FORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP SAINTE MARIE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE ANNE D'ARTOIS	Globale	99.87%	Globale	99.87%
CLINIQUE BERGOUIGNAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE KERIO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA REGION MANTAISE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PAYS DE RANCE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PRE LE MANS	Globale	99.83%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE DU SPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE EUROPE AMIENS	Globale	100.00%	Globale	91.82%
CLINIQUE GENERALE	Globale	97.60%	Globale	97.60%
CLINIQUE JEANNE D'ARC CHINON	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE KER YONNEC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MEGIVAL	Globale	99.60%	Globale	99.60%
CLINIQUE NOTRE DAME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE PASTEUR	Globale	99.92%	Globale	99.92%
CLINIQUE PASTEUR LANROZE	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CLINIQUE RICHELIEU	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT ANTOINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NICE (LUSEBOR)	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT GERMAIN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT JOSEPH ANGOULEME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINTE MARIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE VICTOR HUGO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DELTA 277	Globale	55.00%	Globale	55.00%
DENIS ZAGO ROMEO	Globale	99.99%	Globale	99.99%
DOMICALIS	Equivalence	43.96%	Equivalence	43.96%
DRACY SANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
E-NOV@E	Globale	100.00%	Globale	100.00%
ENTREVOIES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUURL IMMOBILIERE DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUROPE SANTE GESTION **	Non consolidé	0.00%	Globale	99.98%
FINANCIERE DE DRACY LE FORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FINANCIERE DU PRE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
FLEURVILLE SCI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FONCIERE VIVALTO SANTE	Globale	99.72%	Globale	99.72%
FRAGIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA 27	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAVY 2*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
GCS CLIP	Globale	80.90%	Globale	80.90%
GCS ERI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS EUROSTA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE CAP SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE INTERMED	Globale	79.00%	Globale	79.00%
GIE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE ROBOTIQUE MEDICALE VIVALTO SANTE	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
GIE SANTE SERVICES	Globale	88.00%	Globale	88.00%
GIE VIVALTO SANTE MANAGEMENT	Globale	97.30%	Globale	97.30%
GIE VIVALTO SANTE R.S.E.	Globale	98.67%	Globale	98.67%

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
France (suite)				
GIE VIVALTO SANTE SERVICES OPERATIONNELS	Globale	97.18%	Globale	97.18%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES PARTAGES	Globale	95.71%	Globale	95.71%
GROUPE CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GROUPE SANTE OVALIE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
H.P.L. Services	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DE LA MIOTTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AVRANCHES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE JEANNE D'ARC	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
IMMOBILIERE LYON- NORD *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
IMVS IDF	Globale	68.50%	Globale	68.50%
KERAUDREN GRAND LARGE	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
LABORATOIRE BONTE COMPIEGNES	Globale	99.99%	Globale	99.99%
LABORATOIRE GUIGUI	Globale	99.99%	Globale	99.99%
LEONARD DE VINCI TOURS	Globale	99.28%	Non consolidé	0.00%
LES TILLEULS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
L'HOPITAL PRIVE DU CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LITTORAL INVESTISSEMENTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MAISON LAFFITTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MATHILDE MEDICAL DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
NOUVELLE CLINIQUE DU PRE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PÔLE SANTE TOUR SUD	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
Polyclinique Saint-Georges	Globale	98.87%	Globale	98.87%
PSIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RILLEUX SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SA LESSARD	Globale	99.16%	Globale	99.16%
SA MATHILDE 2	Globale	97.03%	Globale	97.03%
SAS CARRES BLANCS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI CIGOGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA FERME D'EMENDREVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA MAISON MEDICALE DE L'OSERAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA VIERGE NOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE MAISONS DE SANTE	Globale	95.50%	Globale	95.50%
SCI DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES REMPARTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI EUROPE DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI GAVY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI L'OSERAIE CLINIQUE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI LOT 34 *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
SCI MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MSP ARTOIS	Globale	75.74%	Globale	68.17%
SCI MSP Coquelles	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SCI PASTEUR ROYAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI Saint Martin *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
SELAS SAINTE MARIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
SIPCA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIREST	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO DOM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO PSY ALPES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSYCHIATRIE FINISTERE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SPORT*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
VIVRA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 3	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 6	Globale	100.00%	Globale	100.00%

* sociétés fusionnées ou tupées sur l'exercice

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
Espagne, Slovaquie, République Tchèque				
VIVALTO SANTE ESPANA	Globale	74.99%	Globale	74.99%
PRIMERO SALUD S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD, S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREJÓN SALUD, S.A.	Globale	89.47%	Globale	89.47%
CENTENE TECHNOLOGY EUROPE, S.L	Globale	100.00%	Globale	100.00%
INFRAESTRUCTURAS Y SERVICIOS DE ALZIRA S.A	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
MARINA SALUD S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD II UTE	Globale	96.00%	Globale	96.00%
TORREVIEJA SALUD UTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREVIEJA SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA-QUILPRO UTE	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
UR SALUD UTE	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
ELCHE CREVILLENTE SALUD S.A.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD TECNOLOGÍAS S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD PROYECTOS S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL POMSA, S.A.	Globale	94.90%	Globale	94.90%
TERAPIAS MEDICAS DOMICILIARIAS, SL	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA MANAGEMENT, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA HEALTHCARE, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA DIAGNÓSTICO, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PROYECTOS SANITARIOS FERROLANOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL POLUSA, S.A.	Globale	89.29%	Globale	89.29%
B2B SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
B2B GESTIÓN INTEGRAL S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA LAB S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREVIEJA DIAGNÓSTICOS, S.L..	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
SERVICIOS DE MANTENIMIENTO PREVENCOR, S.L.U.	Globale	99.76%	Globale	99.76%
WINNING SECURITY, S.L.	Globale	51.00%	Globale	51.00%
HOSPINET, S.L.	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CENTRO INMUNOLÓGICO DE LA COMUNIDAD VALENCIANA, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA SANTO DOMINGO, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GALO SAÚDE PARCERIAS CASCAIS, S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD INFRAESTRUCTURAS S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO DIAGNOSTIC GROUP, A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO RTG, S.R.O.	Globale	80.00%	Globale	80.00%
DR. MAGNET S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MEDICINA NOVÉ ZÁMKY, SPOL, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR POPRAD, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CT POPRAD, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR ŽILINA, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO MAGNET, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO MAGNET CZ, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO DIAGNOSTIKA A.S. FKA (DISCARE CZ A.S.)	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
PROGRESS MEDICAL A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
OB CARE, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
OB KLINIKA A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO NUCLEAR A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PREAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CT PREŠOV S. R. O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR CENTRUM MĚLNÍK, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMALAB, spol. s r.o.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MEDICENTRUM PRAHA A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
KAPALAI INVESTMENTS, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLICLÍNICA ÁGUILAS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SJ FORTU 2018, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
BELLEZA Y SALUD VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA NUESTRA SEÑORA DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA VIRGEN DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
AYUDA Y ASISTENCIA A DOMICILIO CARTAGENA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRACTISER, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CARAVACA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRÉFOR SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA LA FLOTA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA VEGA MEDIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LEXDIMUR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MURCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
Espagne, Slovaquie, République Tchèque (suite)				
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MAZARRÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CAMPOAMOR, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMATEC GABINETES RADIOLÓGICOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD LA UNIÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DIGILAB DENTAL, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO MAR MENOR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIDAD MÉDICA HIPERBÁRICA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO SANITARIO DEL NOROESTE, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD ALCANTARILLA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
2016 CARTAGENA ODR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DIETA Y SALUD CARDIOVASCULAR, S.L.	Globale	80.00%	Globale	80.00%
INSTITUTO MUSCULOESQUELÉTICO EUROPEO, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA CARE PORTUGAL, LDA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD VALENCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
NEUROCARE SALUD, S.L	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
COVADONGA SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SERVICIOS DE RADIOLOGÍA AVANZADA, S.L.	Equivalence	25.00%	Non consolidé	0.00%
ASISTENCIA SANITARIA SISTENS, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
VICTORIA DE ROJAS OFTALMÓLOGOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LABORATÓRIO DRA JOANA VICENTE LDA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO LA ELIANA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DESARROLLOS HOSPITALARIOS HC 112, S.L.	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
GABINETE MÉDICO ASISTENCIAL HERNÁN CORTÉS, S.L.U.	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
RESONANCIA ABIERTA HERNÁN CORTÉS, S.L.	Globale	35.00%	Non consolidé	0.00%
Portugal				
VIVSAN PORTUGAL	Globale	99.32%	Globale	100.00%
LUSIADAS SGPS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA MEDICO CIRURGICA DE SANTA TECLA SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS ALGARVE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS PARCERIAS CASCAIS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLISA CLINICA DE DANTA ANTONIO SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS ACE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIDAS KNOWLEDGE CENTER	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL DE MONSANTO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MENDONCA & VAZ	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIDAS DENTAL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LIFE CARE CENTER	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA LUSIADAS GEMINI	Globale	80.00%	Non consolidé	0.00%
Suisse				
CIC COLLOMBEY SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC GROUPE SANTE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC RIVERIA SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC VALAIS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA MW SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PMC *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
RXPM SA *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE SUISSE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

* sociétés fusionnées dans CIC Riviera SA

Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis dans le cadre des dispositions applicables au titre de la 7ème directive européenne.

Les méthodes de consolidation appliquées sont celles qui, au-delà des articles L233-16 à L233-28 du Code de Commerce, ont été prescrites et adoptées en France par l'Autorité des Normes Comptables le 9 octobre 2020 (sous la référence n°2020-01) et publiées au Journal Officiel de la République Française par décret ministériel daté du 29 décembre 2020, telles qu'elles ont ensuite pu être amendées et complétées au fil du temps.

Dans ce cadre, le groupe applique, sauf exception mentionnée, les méthodes préférentielles. Les états financiers des sociétés incluses dans la consolidation sont préparés selon le Plan Comptable Général en vigueur en France.

Méthode de consolidation

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la société Vivalto Santé Investissement SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet.

Les sociétés dont l'exploitation est gérée conjointement sont consolidées par la méthode proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société Vivalto Santé Investissement SA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable sur une entreprise est présumée dès lors que l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote dans cette entreprise au moins égale à 20%.

a) Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de votre Société s'élevait à 3379.3 M€ contre 3262.5 M€ pour l'exercice précédent.

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.2	1374.2	1251.9
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1	1331.0	1209.0
Immobilisations corporelles	4.2	1199.8	1066.3
Immobilisations financières	4.3	47.5	96.5
Titres mis en équivalence		10.9	14.1
Actif immobilisé		2632.4	2428.8
Stocks		83.6	77.5
Créances clients & comptes rattachés	4.4	345.2	336.6
Autres créances & comptes de régularisation*	4.4	136.1	141.0
Valeurs mobilières de placement		7.9	25.8
Disponibilités		174.1	252.8
Actif circulant		746.9	833.7
TOTAL ACTIF		3379.3	3262.5

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	4.6	298.5	298.5
Primes	4.6	(0.0)	0.0
Réserves consolidées		101.2	63.3
Résultat part du groupe		20.7	37.9
Actions propres		0.0	0.0
Capitaux propres part du groupe		420.4	399.8
Intérêts minoritaires		33.8	29.2
Capitaux propres		454.2	429.0
Provisions	4.7	118.0	115.1
Emprunts & dettes financières	4.8	1 389.9	1 312.1
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4.9	344.7	329.6
Autres dettes & comptes de régularisation*	4.9/4.5	1 072.7	1 076.7
Dettes		2 807.2	2 718.5
TOTAL PASSIF		3 379.3	3 262.5

b) Résultat

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4.10	2 747.3	2 557.7
Autres produits d'exploitation	4.11	71.6	44.3
Achats consommés		(712.7)	(634.2)
Charges de personnel	4.12	(1 060.1)	(1 004.7)
Autres charges d'exploitation	4.13	(700.8)	(644.8)
Impôts et taxes		(65.8)	(58.2)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises		(158.1)	(148.2)
Résultat d'exploitation / EBIT avant reprises des écarts d'acquisition négatifs		121.3	111.8
Reprises d'écarts d'acquisition négatifs		8.4	8.4
Résultat d'exploitation / EBIT après reprises des écarts d'acquisition négatifs		129.7	120.1
Opérations en commun		0.0	(0.1)
Charges et produits financiers	4.14	(88.6)	(92.5)
Résultat courant		41.2	27.5
Charges et produits exceptionnels	4.15	25.4	60.9
Impôts sur les résultats	4.16	(42.7)	(48.7)
Résultat net des entreprises intégrées		23.8	39.7
QP résultat des stés MEE		1.7	4.5
Résultat net consolidé		25.5	44.2
<i>Intérêts minoritaires</i>		<i>4.8</i>	<i>6.3</i>
<i>Part du Groupe</i>		<i>20.7</i>	<i>37.9</i>

Résultat par actions (en €)	4.17	0.07	0.13
Résultat dilué par actions (en €)	4.17	0.07	0.13

II. EVENEMENTS POST-CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements significatifs suivants sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

- **Acquisition de l'immobilier de la Clinique d'Aubergenville**

Le Groupe a fait l'acquisition le 14 février 2025 de l'ensemble immobilier de la Clinique d'Aubergenville pour un montant de 3.4 M€.

- **Évolution tarifaire**

Les tarifs applicables à compter du 1er mars 2025 ont été annoncés le 24 mars 2025. Le nouvel arrêté tarifaire prévoit pour l'essentiel :

- une croissance des tarifs MCO de +0.5%
- une suppression du coefficient de minoration du CICE à compter du 1^{er} mars
- Et un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

III. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE OU PERPECTIVES D'AVENIR

Les établissements du Groupe rencontrent aujourd'hui des difficultés dans la motivation des personnels soignants et d'encadrement, dans le recrutement, notamment en raison d'une concurrence forte de la part des hôpitaux publics.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

A. Situation des mandats des administrateurs

Les trois mandats des administrateurs suivants : Monsieur Emmanuel De Geuser, la Société Vivalto Santé SA représentée par Monsieur Nicolas Bioulou, Monsieur Loïc Daire, administrateur salarié ont été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'est tenue le 7 juin 2024 pour une durée de trois ans conformément aux statuts de la Société ;

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Antoine Goëlau arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Il est proposé de le renouveler pour une durée de trois ans conformément aux statuts de la Société ;

B. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire (Deloitte & Associés) n'arrive pas à expiration lors de la prochaine assemblée générale des comptes, il prendra fin à l'assemblée ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 tenue en 2027.

V. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

A. Répartition du capital social

Conformément aux dispositions légales, nous vous précisons le nom des personnes physiques et morales détenant plus de 5 % du capital social de notre Société :

- Vivalto Santé SA : 99,99%.

B. Rachat par la Société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise : néant.

C. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation au capital de la Société, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre

2024, des salariés de la Société et du personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 au capital de la Société : néant.

Nous vous rappelons toutefois que le capital de notre société mère, Vivalto Santé 3 a été ouvert aux salariés des sociétés du groupe Vivalto Santé qui ont pu souscrire au FCPE Vivalto Santé.

D. Options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions

Néant.

VI. INFORMATIONS FISCALES

A) Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard du 4° et du 5° de l'article 39 du même code.

B) Information sur les dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes suivants au cours des trois exercices précédents.

VII. AUTRES INFORMATIONS

A. Condamnation de la société pour pratiques anticoncurrentielles (C. com. art. L 464-2, I-al. 5).

Le rapport de gestion doit, le cas échéant, mentionner la condamnation de la société (injonctions ou sanctions pécuniaires) pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence et dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le rapport de gestion des dirigeants sociaux : néant.

B. Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et ce, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 juin 2023 a décidé de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société.

C. Activités polluantes ou à risques

Dans les SA exploitant une installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement (Seveso seuil haut), le rapport de gestion soumis à l'assemblée doit faire état (C. com. art. L 225-102-2) :

- de la politique de prévention du risque technologique menée par la société ;
- de la capacité de la société à couvrir sa responsabilité civile vis-à-vis des biens et des personnes du fait de l'exploitation de telles installations ;
- des moyens prévus par la société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique engageant sa responsabilité.

Néant.

D. Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce et de l'article D.441-4 (I ou II) du Code de commerce, vous trouverez en annexe le tableau faisant apparaître :

- pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu.

E. Montant des prêts consentis en application des dispositions de l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6, al. 3 bis du Code monétaire et financier, je vous informe que votre Société n'a consenti, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à titre accessoire à son activité principale, aucun prêt de moins de deux ans à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

F. Informations sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité et sur la lutte contre les discriminations et sur les engagements en faveur de l'économie

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 IV du Code de commerce, votre Société n'est pas tenue de publier de déclarations de performance extra-financière dès lors qu'elle est incluse dans les comptes consolidés de la société Vivalto Santé 3, qui publie elle-même une déclaration consolidée de performance extra-financière.

G. Cautions, avals et autres garanties

(i) Autorisations données par le Conseil d'Administration relatives aux cautions, avals et autres garanties au bénéfice des créanciers de ses filiales

(a) Conseil d'Administration du 15 janvier 2024

Par acte sous seing privé à effet du 1^{er} janvier 2023, la société VIVALTO SPORT (808 465 157 RCS Rennes) (ci-après le « **Preneur** »), filiale à 100 % de la Société, a signé un bail commercial avec la SCI IMMOFI ST GREGOIRE (878 186 519 RCS Nantes) (ci-après le « **Bailleur** ») pour un ensemble immobilier d'une surface de plancher de 4 157,63 m² situé au 9 boulevard de la Boutière – 35760 Saint-Grégoire (ci-après le « **Bail** ») ;

Qu'aux termes du Bail, il est convenu que la Société garantirait toutes les sommes dues au titre du Bail et de ses éventuels renouvellements, dans la limite d'une somme de **TROIS CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT ONZE EUROS ET QUARANTE SIX CENTIMES HORS TAXES ET HORS CHARGES (360.311,46€ HT)** (ci-après « **l'Acte de Cautionnement Solidaire** ») ;

Le Conseil d'Administration a :

- **pris acte et approuvé** des termes et conditions du projet d'Acte de cautionnement,
- **autorisé** Monsieur Emmanuel De Geuser, en qualité de Président Directeur Général de la Société, avec faculté de subdéléguer, à l'effet de consentir, au nom et pour le compte de la Société, un cautionnement solidaire au bénéfice du Bailleur ou de toute société qu'elle se substituerait, en garantie du paiement de toutes sommes dues par le Preneur au titre du Bail dans la limite de **TROIS CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT ONZE EUROS ET QUARANTE SIX CENTIMES HORS TAXES ET HORS CHARGES (360.311,46€ HT)** et à signer au nom et pour le compte de la Société l'acte de Cautionnement, le tout aux conditions figurant sur le dernier projet disponible d'Acte de cautionnement.

(b) Conseil d'Administration du 23 Février 2024

La société POLE SANTE LEONARD DE VINCI (480 064 906 RCS Tours) et la société CLINIQUE JEANNE D'ARC, (644 800 229 RCS Tours) (ci-après collectivement les « **Preneurs** » et individuellement le « **Preneur** ») ont chacune conclu un bail commercial avec la société PRIMOVIE (ci-après le « **Bailleur** ») respectivement le 21 mars 2018 pour des locaux situés à Chambray-les-Tours (37170) et le 3 février 2022 pour des locaux situés à Saint-Benoît-la-Forêt (37500) ; La société OVALIE s'est portée caution solidaire des engagements de chacun des Preneurs résultant des baux susvisés.

dans le contexte de l'acquisition susvisée du Groupe Santé Ovalie par la Société, les Preneurs et le Bailleur se sont rapprochés et ont convenu de conclure, pour chacun des baux susvisés, un avenant au contrat de bail commercial initial (ci-après, « **Avenant n° 3** » et **Avenant n°1** » prévoyant

notamment la restitution du dépôt de garantie par le Bailleur au Preneur en contrepartie de la délivrance d'un nouvel acte de cautionnement solidaire délivré dans le cadre de la conclusion de chacun des avenants, par lequel la Société s'engage à régler toutes sommes pouvant être dues par les Preneurs au Bailleur au titre du contrat de bail (ci-après, « **Actes de cautionnement solidaire** »).

Le Conseil d'Administration a :

-pris acte et approuvé le projet des Actes de cautionnement Solidaire

-autorisé Monsieur Emmanuel De Geuser, en qualité de Président Directeur Général de la Société, avec faculté de subdéléguer, à l'effet de consentir, au nom et pour le compte de la Société, un cautionnement solidaire au bénéfice du Bailleur ou de toute société qu'elle se substituerait, en garantie du paiement de toutes sommes dues par le Preneur au titre du bail commercial conclu par ce dernier avec le Bailleur et à signer au nom et pour le compte de la Société l'acte de Cautionnement, le tout aux conditions figurant sur le dernier projet disponible des Actes de cautionnement.

(c) Conseil d'Administration du 16 décembre 2024

Contrat de Cession Intra-Groupe et Contrat de Cession Dailly

Les établissements de santé peuvent bénéficier, à titre transitoire, d'un mécanisme de soutien de leurs recettes versées par les régimes obligatoires d'assurance maladie, au titre duquel, lorsque le montant de la facturation de l'activité cumulé sur l'année 2024 est inférieur au montant annuel de référence tel que déterminé par le directeur général de chaque agence régionale de santé concernée lesdits établissements bénéficient du versement d'un complément de recette par la caisse prime d'assurance maladie (les « **Créances** »).

Les filiales concernées de la Société (les « **Filiales Concernées** ») ont souhaité céder à la Société leurs Créances respectives conformément à un contrat de cession intra-groupe de créances soumis notamment aux dispositions des articles 1321 et suivants du Code civil (le "**Contrat de Cession Intra-Groupe**") et un instant de raison après la cession au titre du Contrat de Cession Intra-Groupe, que la Société cède les Créances préalablement acquises auprès de chacune des Filiales Concernées, à Natixis, conformément à (i) un contrat de cession sans recours à titre d'escompte soumis notamment aux dispositions des articles L. 313-23 à L. 313-35 et R. 313-15 à R. 313-19 du Code monétaire et financier et (ii) un acte de cession de créances professionnelles soumis aux dispositions des articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code monétaire et financier conforme au modèle figurant en annexe dudit contrat de cession (le "**Contrat de Cession Dailly**").

Le Conseil d'Administration en sa séance du 16 décembre 2024 a :

- **- approuvé et autorisé** la conclusion du Contrat de Cession Intra-Groupe et de tous autres documents y relatifs que la Société pourrait être amenée à signer dans le cadre de la mise en place du Contrat de Cession Intra-Groupe et **autorisé** les représentants légaux de la Société, ainsi que toute personne qu'ils se substitueraient, à négocier et signer tous documents nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Cession Intra-Groupe ;
- **approuvé et autorisé** la conclusion du Contrat de Cession Dailly et de tous autres documents y relatifs que la Société pourrait être amenée à signer dans le cadre de la mise en place du Contrat de Cession Dailly et **autorisé** les représentants légaux de la Société, ainsi que toute personne qu'ils se substitueraient, à négocier et signer tous documents nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Cession Dailly ;

(ii) Autorisation du Conseil d'Administration donnée au Président Directeur Général en application de l'alinéa 4 de l'article L. 225-35 du Code de commerce

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 16 avril 2024, a, conformément à l'alinéa 4 de l'article L. 225-35 du Code de commerce, **autorisé** Monsieur Emmanuel de Geuser, en qualité de Président Directeur Général de la Société, avec faculté de subdéléguer, à l'effet de consentir, au nom et pour le compte de la Société, sans limite de montant, tout cautionnement, aval ou garantie pour garantir les engagements pris par les sociétés contrôlées par la Société au sens du II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, à compter de ce jour, pour une durée d'un (1) an.

H. Conventions réglementées

Les conventions suivantes dûment autorisées par le conseil d'administration au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

1) Prêt d'Associé entre la Société en qualité de prêteur, et Foncière Vivalto Santé (« la Filiale ») en qualité d'emprunteur

La Société et la Filiale ont conclu un prêt d'associé par lequel la Société a redescendu les produits du Crédit (le « **Prêt d'Associé** »).

Le Crédit avait notamment vocation à préfinancer indirectement les sommes mises à disposition de la Filiale au titre du Contrat de Crédit-Bail Immobilier, ainsi que les frais et commissions liés à la mise en place du Crédit et des Documents de Financement (tel que ce terme est défini dans le Contrat de Crédit).

Au 31 décembre 2024 le montant du compte courant s'élève à 43 586 353.95€

Les intérêts courus s'élèvent à 1 573 413.08€

Cette convention a été autorisée par le CA du 20 juillet 2022.

Administrateur intéressé : Monsieur Antoine Goëlau

2) Prêt d'Associé entre la Société en qualité de prêteur et Vivan en qualité d'emprunteur

Un prêt d'Associé a été conclu entre la Société et Vivan.

Au 31 décembre 2024 le montant du compte courant s'élève à 50 943 286.97€

Les intérêts courus s'élèvent 2 781 579.6€

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022

Administrateur intéressé : Monsieur Emmanuel de Geuser

3) Convention de prestations de services entre Vivalto Partners (le Prestataire) et la Société (« le Bénéficiaire »)

Cette convention à durée indéterminée a pour objet l'assistance et le conseil dans divers domaines (notamment M&A, gouvernance, opérations de haut bilan, entreprise à mission etc..) au profit de du Bénéficiaire (en ce compris ses filiales) pour une rémunération annuelle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'élève à 2 174 195.84 euros HT.

Cette convention a été ratifiée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 juin 2023.

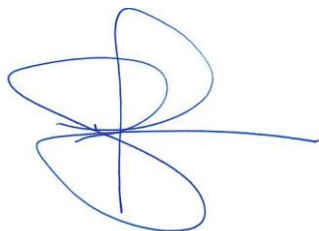
Il n'y a pas d'administrateur intéressé à cette convention.

Nous vous informons par ailleurs qu'il n'a pas été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de conventions donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous allons vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et vous invitons enfin à adopter le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le 28 avril 2025

**Le Conseil d'administration
représenté par son Président Directeur Général, Emmanuel De Geuser**



Annexe I
Tableau des résultats des cinq derniers exercices
(article R225-102 du code de commerce)

Nature des indications	2020	2021	2022	2023	2024
Capital en fin d'exercice					
Capital social	217 475 682	217 475 682	217 475 682	298 498 947	298 498 947
Nombre des actions ordinaires existantes	257 310 204	257 310 204	257 310 204	353 174 315	353 174 315
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre max d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	4 548 857	5 726 675	8 170 756	8 703 878	10 055 373
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(20 191 836)	(54 793 667)	(54 478 268)	(88 770 824)	(91 152 388)
Impôt sur les bénéfices					
Participation, intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(23 199 602)	(61 365 308)	(58 642 744)	(95 129 846)	(119 805 012)
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	5	5	7	8	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	529 542	647 947	972 873	1 831 902	1 949 294
Sommes versées au titre des avantages sociaux	257 463	304 100	465 601	870 782	938 265

Annexe II
Tableau sur les délais de paiement

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	110				31	4					93	
Montant total des factures concernées TTC	3 507 394 €	276 420 €	-64 773 €	-28 106 €	26 795 €	210 335 €	358 678 €	535 154 €	78 953 €	14 262 €	347 191 €	975 560 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	27%	2%	-1%	0%	0%	2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							4%	5%	1%	0%	3%	10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (calculés sur la base des échéances réelles) <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)					<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (précisez) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux (exigibilité à l'émission de la facture)						

Informations à saisir pour calcul automatique des taux

Saisir le montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)

Saisir le montant total du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)

12 889 743,12	HT
10 055 373,57	HT

Annexe III
Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ACP OUEST	6 000 000	201 272	70	4 200 025	4 200 025	14 467 932		0	121 029	
ACP PARTENAIRES	12 000 000	4 388 072	73	10 297 061	10 297 061	16 407 271		0	1 279 426	
SILBO	2 693	(618 248)	34	545 486	545 486	456 250		2 349 432	(130 478)	
CENTRE CARDIOLOGIE D BIENNEVILLE	1 372 336	2 909 399	100	3 999 998	3 999 998			19 413 794	(106 633)	
CENTRE HOSPITALIER PRIVE D'ILMONTAIGNE	937 796	2 862 192	100	2	2			16 940 410	1 272 537	
CHP ST GREGOIRE	1 546 128	17 518 507	100	8 033 818	8 033 818			109 761 514	3 782 433	
CLINIQUE DE LA COTE NORMANDE	1 429 666	8 064 572	100	1 469 900	1 469 900			24 245 233	1 880 767	
CLINIQUE DE LA REGION NORMANDE	1 112 016	4 136 039	100	7 061 424	7 061 424	2 187 858		19 306 906	1 469 647	
CLINIQUE DE L'EUROPE	2 200 000	6 695 748	100	45 792 613	39 792 613			51 135 224	(879 711)	
CLINIQUE DU SPORT DE BREMONTAIGNE	1 057 600	23 107 361	100	98 478 707	98 478 707			26 008 449	6 893 780	
CLINIQUE DU VAL D'OR	1 710 400	(3 380 100)	100	131 134	131 134	8 517 155		20 901 884	(673 618)	
CLINIQUE EUROPE AMIENS	2 019 119	4 271 818	92	5 835 000	5 835 000			34 787 797	1 295 656	
CLINIQUE GENERALE	1 788 080	6 525 171	98	4 698 666	4 698 666			43 024 947	1 552 163	
CLINIQUE MEGIVAL	2 500 109	(3 892 271)	100	3 651 074	3 651 074	5 253 942		15 269 310	(1 395 189)	
CLINIQUE NOTRE DAME	105 000	3 441 706	100	7 228 705	7 228 705			7 571 052	418 558	
CLINIQUE PASTEUR D'ARVILLE	2 150 720	5 885 325	51	4 319 375	4 319 375			51 337 774	2 417 672	
CLINIQUE SAINT ANTOINE	200 000	6 860 011	100	5 582 362	5 582 362			5 155 640	296 819	
CLINIQUE SAINTE MARIE SA DE LAUNAY	250 832	(2 991 918)	100	1 230 752	1 230 752	3 397 094		7 794 246	297 477	
CLINIQUE VICTOR HUGO	525 000	(2 330 201)	100	2 376 194	2 376 194	8 246 549		8 678 154	(908 499)	
CMC PRIVE DE SAINT LOUIS	597 200	5 659 127	100	22 162 223	22 162 223			18 645 323	(1 375 496)	
CRECHE DE LA VOIE BOULONNAISE	50 000	171 867	100	2 000 000	2 000 000			829 521	56 305	
DOMICALIS	80 300	178 000	44	441 588	441 588			778 000	(7 000)	
DRACY SANTE MAGNETOISEMENT ET ENOVAE	1 919 200	15 502 995	100	62 890 640	62 890 640			0	59 169	
ENOVAE	583 332	(144 844)	100	2 031 206	2 031 206	948 176		0	(54 811)	
FONCIERE VIVALTO SANTE	1 853 503	124 771 224	100	25 449 420	25 449 420	43 586 354		19 822 052	9 557 770	
GROUPE CONFLUENT	6 707 585	18 076 838	96	111 703 997	111 703 997			0	838 517	
HOLDING DE L'EUROPE	1 678 560	635 568	100	32 388 857	32 388 857	595 594		0	(60 104)	
HOPITAL PRIVE PASTEUR	753 000	680 637	100	9 720 546	9 720 546			24 850 718	(155 314)	
CLINIQUE PASTEUR ROYAN	1 447 046	4 930 434	100	2 442 364	2 442 364			19 310 952	1 108 099	
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	96 000	9 980 396	100	16 837 790	16 837 790			58 540 085	3 616 445	
HPL SERVICES	12 310 000	12 805 262	100	234 560 513	218 960 513	26 433 603		0	(1 126 390)	
IMMOBILIERE MORLAIX	1 046 016	4 237 444	100	9 808 986	9 808 986	1 642 954		0	(110 422)	
IMMOBILIERE OSNY	4 275 000	17 473 291	100	32 755 692	32 755 692	1 096 864		0	109 341	
CLINIQUE SAINT JOSEPH	513 552	2 504 704	100	513 552	513 552			11 954 202	870 467	
KERAUDREN GRAND LARGE	2 278 755	18 782 000	49	9 039 135	9 039 135			50 663 477	(3 210 310)	
CLINIQUE SAINT FRANCOIS D'ARVILLE	213 429	2 312 306	100	10 293 326	10 293 326			10 245 731	459 629	
MATHILDE MEDICAL HOLDING HOLDING	19 748 000	8 656 629	100	63 150 760	63 150 760			0	1 561 292	
POLYCLINIQUE DE KERIO	40 000	2 945 211	100	40 000	40 000			8 895 708	475 378	
POLYCLINIQUE DU PAYS D'ARVILLE	260 736	3 426 578	100	2 473 324	2 473 324			11 279 419	410 352	
IMMOBILIERE DE LA BAIE D'ARVILLE	1 500 000	34 962 819	100	7 483 336	7 483 336			0	1 035 502	

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
GROUPE SANTE OVALIE	80 606 800	(35 365 558)		114 650 833	114 650 833	20 298 751			2 722 593	
POLYCLINIQUE DE PICARDIE	3 078 841	17 716 578	44	10 428 540	10 428 540			22 233 221	1 086 697	3 811
POLYCLINIQUE DU PARC	3 525 081	(4 422 606)	100	14 093 351	14 093 351			37 407 141	177 217	
RILLEUX SANTE	4 219 065	930 600	100	8 485 427	8 485 427			0	43 287 649	
SOCIETE D'EXPLOITATION DE LABORATOIRES DE SANTE	300 000	(1 394 716)	99	3 620 225	3 620 225			11 552 308	(115 560)	
VIVRA	40 000	19 895 492	100	40 000	40 000			10 160 936	6 821 623	
VS SUB6	1 000	(1 057 476)	100	1 000	1 000	40 254 031		0	(1 679 224)	
CLINIQUE KER YONNEC	38 112	3 198 008	100	57 152 232	57 152 232			12 660 232	2 195 077	
VIVALTO SANTE SUISSE	106 247	23 905 565	100	23 804 930	23 804 930	68 140 995			(116 899)	
VIVSAN Portugal	351 987 291	191 779	100	351 129 310	351 129 310	50 943 287			64 832	
VIVALTO SANTE ESPANA	612 013	70 783 000	100	54 519 325	54 519 325				55 241 000	
VIVALTO DOM	40 000	216 072	100	3 957 533	3 957 533	30 142		2 760 914	(216 330)	
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	1 000	(18 326)	1	10	10					
CHP DE L'EUROPE PORT RADIV	920 000	(2 170 763)	100	5 720 374	5 720 374			54 613 436	(2 851 913)	
FONDS PATIENT AUTONOME	34 087 647	0	3	1 500 000	1 500 000				(5 390 834)	82 020
VIERGE NOIRE 92	1 260 037	2 276 545	1	15	15			549 613	380 816	
CLINIQUE RICHELIEU	60 000	(285 550)	100	1 540 000	1 540 000			7 684 155	151 510	
AUTRE TITRES				2 001	2 001					

Annexe IV
Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Vivalto Santé Investissement
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 298 498 947 euros
Siège social : 61 avenue Victor Hugo, 75116 Paris
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 813 979 523
(la « **Société** »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Chers actionnaires,

Nous vous présentons, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du code de commerce notre rapport sur le gouvernement d'entreprise. Ce rapport est joint au rapport de gestion du conseil d'administration.

I - CONVENTION(S) CONCLUE(S) ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL/ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 1, 2° du code de commerce, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part l'un des mandataires sociaux (en l'espèce l'un des administrateurs du conseil d'administration de la Société) ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de notre Société (en l'espèce, la société Vivalto Santé SA) ;
- et d'autre part, une filiale de notre Société contrôlée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ;

Les conventions suivantes dûment autorisées par le conseil d'administration au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

- 1) *Prêt d'Associé entre la Société en qualité de prêteur, et Foncière Vivalto Santé (« la Filiale ») en qualité d'emprunteur*

La Société et la Filiale ont conclu un prêt d'associé par lequel la Société a redescendu les produits du Crédit (le « **Prêt d'Associé** »).

Le Crédit avait notamment vocation à préfinancer indirectement les sommes mises à disposition de la Filiale au titre du Contrat de Crédit-Bail Immobilier, ainsi que les frais et commissions liés à la mise en place du Crédit et des Documents de Financement (tel que ce terme est défini dans le Contrat de Crédit).

Au 31 décembre 2024 le montant du compte courant s'élève à 43 586 353.95€

Les intérêts courus s'élèvent à 1 573 413.08€

Cette convention a été autorisée par le CA du 20 juillet 2022.

Administrateur intéressé : Monsieur Antoine Goëlau

2) Prêt d'Associé entre la Société en qualité de prêteur et Vivsian en qualité d'emprunteur

Un prêt d'Associé a été conclu entre la Société et Vivsian.

Au 31 décembre 2024 le montant du compte courant s'élève à 50 943 286.97€

Les intérêts courus s'élèvent 2 781 579.6€

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022

Administrateur intéressé : Monsieur Emmanuel de Geuser

3) Convention de prestations de services entre Vivalto Partners (le Prestataire) et la Société (« le Bénéficiaire »)

Cette convention à durée indéterminée a pour objet l'assistance et le conseil dans divers domaines (notamment M&A, gouvernance, opérations de haut bilan, entreprise à mission etc..) au profit de du Bénéficiaire (en ce compris ses filiales) pour une rémunération annuelle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'élève à 2 174 195.84 euros HT.

Cette convention a été ratifiée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 juin 2023.

Il n'y a pas d'administrateur intéressé à cette convention.

II - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société à l'exception des mandats qu'ils exercent dans la Société.

III – TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE), ET FAISANT APPARAITRE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

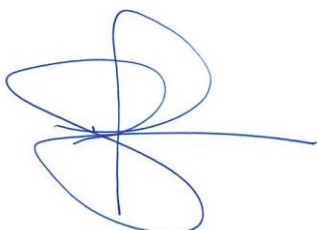
IV – OPTION CHOISIE POUR L'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (ARTICLE L. 225-51-1 DU CODE DE COMMERCE)

La Société n'est pas concernée car il n'y a pas eu de changement concernant le choix effectué, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le mandat de Président Directeur Général de Monsieur Emmanuel De Geuser a été renouvelé lors du Conseil d'Administration du 7 juin 2024 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 à tenir en 2027. Le Conseil d'Administration a par cette décision confirmé le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administrateur et Directeur Général.

Le 28 avril 2025

Le conseil d'administration

Représenté par son président, Emmanuel De Geuser



Annexe : liste des mandats des administrateurs au 31 décembre 2024

1- Emmanuel DE GEUSER

Président du Conseil d'administration et directeur général : fin de mandat à l'issue de l'assemblée générale sur les comptes clos le 31 décembre 2026.

- Au sein du Groupe en France :
 - Clinique Pasteur Lanroze – adm
 - GIE Vivalto Santé Services Partagés – adm
 - GIE Vivalto Santé Management – adm
 - Rillieux Santé – président
 - VIVRA – président
 - Vivalto Santé Direction – président
 - Vivalto Santé Investissement – PDG + adm
 - Vivalto Santé SA – PDG
 - Immobilière de la Clinique Sainte Anne – président
- Au sein du Groupe en France – représentant permanent :
 - Vivalto Santé 3 – représentant légal de Vivalto Santé Direction, gérant
 - Vivalto Santé Financement – représentant de Vivalto Santé Financement, président
 - Représentant légal de Vivalto Santé investissement (qualité) :
 - Clinique de la Région Mantaise – (adm)
 - Société d'Exploitation de Maisons de Santé (Polyclinique Saint Georges de Didonne) – (adm)
 - VS LNA – (Président)
 - ACP Ouest – (Président)
 - ACP Partenaires – (Président)
 - Dracy Santé Investissement – (Président)
 - Financière de Dracy le Fort – rep Dracy Santé investissement, (président)
 - Groupe Confluent – (Président)
 - HPL Services – (Président)
 - IMVS IDF – (Président)
 - Mathilde Médical Développement – (Président)
 - VS Sub 6 – (Président)
 - Enov@e – (Président)
 - Vivalto Psy Alpes – (Président)
 - SA Lessard – (adm)
 - SA Mathilde II - (adm)
 - Société Immobilière de l'Europe – (adm)
- Au sein du Groupe à l'étranger :
 - Suisse
 - Vivalto Santé Suisse : Administrateur + Président
 - RXPM : Administrateur
 - Groupe CIC Santé SA : Administrateur + Président Directeur Général
 - CIC Collombey : Administrateur + Président Directeur Général

- CIC Riviera : Administrateur + Président Directeur Général
- CIC Valais : Administrateur + Président Directeur Général
- Portugal
 - Vivsan : Président Directeur Général
- Espagne
 - Primero Salud : représentant de Vivalto Santé España, membre du Board of Directors
 - Ribera Salud : Membre du Board of Directors
 - Vivalto Santé España : Sole Administrator
- Hors Groupe :
 - Société civile immobilière et agricole d’Ormoy – gérant

2- Antoine GOELAU

Administrateur : fin de mandat à l’issue de l’assemblée générale sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

- Au sein du Groupe en France :
 - Fonds de dotation Confluent Recherche Santé Innovation en Région (CORSAIR) – adm
 - GIE Vivalto Santé RSE – contrôleur des comptes
 - GIE Vivalto Santé Services Partagés – contrôleur des comptes
 - GIE Vivalto Santé Services Opérationnels – contrôleur des comptes
 - GIE Vivalto Santé Management – contrôleur des comptes
 - Vivalto Santé Investissement – adm
 - Vivalto Santé SA – adm
 - Foncière Vivalto Santé – PDG + adm
 - Immobilière Jeanne d’Arc – Gérant
 - SA Mathilde II – PDG
 - Société Immobilière de la Polyclinique Chirurgicale de l’Artois - Gérant
 - Pole Santé Tour Sud - gérant
- Au sein du Groupe en France – représentant légal de Foncière Vivalto Santé :
 - Clinique de la Région Mantaise – (adm)
 - Littoral Investissement – (président)
 - FRAGIM – (président)
 - Immobilière de la Baie - Avranches – (président)
 - Immobilière du Parc – (président)
 - Immobilière Morlaix – (président)
 - Immobilière Osny – (président)
 - Les Tilleuls – (président)
 - SCI Maisons de Santé Pluridisciplinaire de l’Artois – (gérant)
 - Pôle de Santé Tour Sud – (gérant)
 - SA Lessard – (adm)
 - SA Mathilde II – (adm)
 - Carrés blancs – (président)
 - SC Entrevoies – (gérant)
 - SCI Cigogne – (gérant)
 - SCI de la Consultation – (gérant)
 - SCI de Maisons de santé – (gérant)
 - SCI des 2 Caps – (gérant)
 - SCI des Remparts – (gérant)
 - SCI du Val d’Or – (gérant)
 - SCI Europe Développement – (gérant)
 - SCI Fleurville – (gérant)
 - SCI Gavy – (gérant)
 - SCI la Ferme d’Emendreville – (gérant)
 - SCI l’Oseraie Maison médicale – (gérant)
 - SCI Mathilde – (gérant)

- SCI Maisons de santé pluridisciplinaire de Coquelle – (gérant)
- SCI Oseraie Clinique – (gérant)
- SCI Pasteur II – (gérant)
- SCI Polyclinique de la Baie – (gérant)
- SCI Vierge Noire 92 – (gérant)
- Société Immobilière de l'Europe – (adm)
- Au sein du Groupe à l'étranger :
 - Espagne
 - Ribera Salud : Membre du Board of Directors

3- VIVALTO SANTE SA

Administrateur : fin de mandat à l'issue de l'assemblée générale sur les comptes clos le 31 décembre 2026.

- Au sein du Groupe en France :
 - Vivalto Santé Investissement - adm
 - Société d'Exploitation de Maisons de Santé (Polyclinique Saint Georges de Didonne) – adm

4- Loïc DAIRE

Administrateur salarié : fin de mandat à l'issue de l'assemblée générale sur les comptes clos le 31 décembre 2026.

Autre mandat : néant.

Vivalto Santé Investissement

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 298 498 947 euros
Siège social : 61 avenue Victor Hugo, 75116 Paris
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 813 979 523
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 5 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le cinq juin, à 8 heures,

Les actionnaires (les "**Actionnaires**") de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'"**Assemblée**") au siège social, sur convocation du conseil d'administration de la Société, conformément aux stipulations de l'article 15.1 des statuts de la Société.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée procède à la constitution de son bureau.

Monsieur Emmanuel De Geuser, président du conseil d'administration de la Société, préside l'Assemblée (le "**Président**").

La société Vivalto Santé SA, représentée par Monsieur Emmanuel De Geuser et la société Foncière Vivalto Santé, représentée par Monsieur Antoine Goëla, en leurs qualités de membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix, sont désignées en qualité de scrutateurs, fonction qu'elles déclarent accepter.

Madame Vanessa Michard est désignée en qualité de secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué, fonctions qu'elle déclare accepter.

La société DELOITTE & ASSOCIES (572 028 041 RCS NANTERRE), commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ainsi que approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;**
- **Quitus aux administrateurs ;**
- **Affectation du résultat de l'exercice ;**
- **Approbation du rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration inclus dans le rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ainsi que approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;**
- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Goëla ;**
- **Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;**
- **Pouvoirs en vue d'effectuer toutes formalités.**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation à l'assemblée générale adressées à tous les actionnaires;
- la copie de la lettre de convocation à l'assemblée générale adressée au commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence à l'assemblée générale et, le cas échéant, les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 décembre 2024 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du conseil d'administration ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'information relative au montant des honoraires versés au commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire;
- la liste des actionnaires ;

Le Président déclare (i) que l'Assemblée a été convoquée conformément à la loi, aux règlements et aux statuts de la Société et (ii) que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que (i) les Actionnaires présents possèdent au moins un cinquième du capital et des droits de vote de la Société et ainsi (ii) que le quorum requis par les statuts de la Société est atteint. En conséquence, le Président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre alors la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes sociaux)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports qui font ressortir une perte de 119.805.012 euros.

En conséquence, elle donne au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 119.805.012 euros en totalité sur le compte « report à nouveau ».

En conséquence, le compte « report à nouveau », débiteur d'un montant de 264.182.201, 37 euros serait porté à un montant débiteur de 383.987.213, 37 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes des trois précédents exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des comptes consolidés)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes consolidés du commissaire aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
(Conventions réglementées)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, constate qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les conventions et engagements correspondants conclus antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui se sont poursuivis au cours dudit exercice et de manière générale prend acte des conclusions de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Antoine Goëlau)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Goëlau pour une durée de trois (3) exercices soit jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 qui se tiendra en 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION
(POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 8 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, les scrutateurs et le secrétaire.

DocuSigned by:
DE GEUSER Emmanuel
25C3196EAAE4439...

Monsieur Emmanuel De Geuser
Président de séance

DocuSigned by:
MICHARD Vanessa
94CF397B3399436...

Madame Vanessa Michard
Secrétaire de séance

DocuSigned by:
DE GEUSER Emmanuel
25C3196EAAE4439...

Vivalto Santé SA
Scrutateur
Représentée par Monsieur Emmanuel De Geuser

DocuSigned by:
GOËLLEU Antoine
020291C1813C494...

Foncière Vivalto Santé
Scrutateur
Représentée par Monsieur Antoine Goëlau

VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT SA

**Comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024**

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
1. Faits significatifs de l'exercice	7
2. Principes de consolidation	8
2.1 Référentiel comptable	8
2.2 Modalités de consolidation	8
2.3 Méthodes et règles d'évaluation	9
3. Périmètre de consolidation	13
4. Analyse de certains postes du bilan et du compte de résultat	17
4.1 Écarts d'acquisition	17
4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles	18
4.3 Immobilisations financières	20
4.4 Créances clients et autres créances	20
4.5 Impôts différés	20
4.6 Capitaux propres	21
4.7 Provisions	21
4.8 Emprunts et dettes financières	21
4.9 Dettes fournisseurs et autres dettes	22
4.10 Chiffre d'affaires	22
4.11 Autres produits d'exploitation	22
4.12 Charges de personnel	23
4.13 Autres charges d'exploitation	23
4.14 Charges et produits financiers	23
4.15 Charges et produits exceptionnels	23
4.16 Impôt sur le résultat	24
4.17 Résultats par action	24
5. Autres informations	24
5.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture	24
5.2 Transactions avec les parties liées	25
5.3 Engagements hors bilan	25
5.4 Honoraires des commissaires aux comptes	27

BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.2	1374.2	1251.9
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1	1331.0	1209.0
Immobilisations corporelles	4.2	1199.8	1066.3
Immobilisations financières	4.3	47.5	96.5
Titres mis en équivalence		10.9	14.1
Actif immobilisé		2632.4	2428.8
Stocks		83.6	77.5
Créances clients & comptes rattachés	4.4	345.2	336.6
Autres créances & comptes de régularisation*	4.4	136.1	141.0
Valeurs mobilières de placement		7.9	25.8
Disponibilités		174.1	252.8
Actif circulant		746.9	833.7
TOTAL ACTIF		3379.3	3262.5

* Dont impôts différés actifs (voir note 4.5)

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	4.6	298.5	298.5
Primes	4.6	(0.0)	0.0
Réserves consolidées		101.2	63.3
Résultat part du groupe		20.7	37.9
Actions propres		0.0	0.0
Capitaux propres part du groupe		420.4	399.8
Intérêts minoritaires		33.8	29.2
Capitaux propres		454.2	429.0
Provisions	4.7	118.0	115.1
Emprunts & dettes financières	4.8	1 389.9	1 312.1
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4.9	344.7	329.6
Autres dettes & comptes de régularisation*	4.9/4.5	1 072.7	1 076.7
Dettes		2 807.2	2 718.5
TOTAL PASSIF		3 379.3	3 262.5

* Dont impôts différés passifs (voir note 4.5)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4.10	2 747.3	2 557.7
Autres produits d'exploitation	4.11	71.6	44.3
Achats consommés		(712.7)	(634.2)
Charges de personnel	4.12	(1 060.1)	(1 004.7)
Autres charges d'exploitation	4.13	(700.8)	(644.8)
Impôts et taxes		(65.8)	(58.2)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises		(158.1)	(148.2)
Résultat d'exploitation / EBIT avant reprises des écarts d'acquisition négatifs		121.3	111.8
Reprises d'écarts d'acquisition négatifs		8.4	8.4
Résultat d'exploitation / EBIT après reprises des écarts d'acquisition négatifs		129.7	120.1
Opérations en commun		0.0	(0.1)
Charges et produits financiers	4.14	(88.6)	(92.5)
Résultat courant		41.2	27.5
Charges et produits exceptionnels	4.15	25.4	60.9
Impôts sur les résultats	4.16	(42.7)	(48.7)
Résultat net des entreprises intégrées		23.8	39.7
QP résultat des stés MEE		1.7	4.5
Résultat net consolidé		25.5	44.2
<i>Intérêts minoritaires</i>		<i>4.8</i>	<i>6.3</i>
<i>Part du Groupe</i>		<i>20.7</i>	<i>37.9</i>

Résultat par actions (en €)	4.17	0.07	0.13
Résultat dilué par actions (en €)	4.17	0.07	0.13

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net consolidé		25.5	44.2
Elimination des amortissements et provisions		146.2	138.1
Elimination de la variation des impôts différés		(5.2)	(23.4)
Elimination des plus ou moins values de cession	4.15	(4.3)	(47.4)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(1.7)	(4.5)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		160.6	107.0
Dividendes reçus des mises en équivalence		5.5	5.5
Variation du besoin en fonds de roulement		(21.9)	85.2
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		144.1	197.7
Acquisitions d'immobilisations (1)	4.2	(128.6)	(184.6)
Cessions d'immobilisations (2)		66.8	173.1
Incidence des variations de périmètre (3)		(177.5)	(38.4)
Trésorerie des sociétés acquises et cédées		24.5	0.4
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.		(214.7)	(49.6)
Dividendes versés aux minos des stés intégrées		(1.5)	(1.5)
Augmentations de capital		-	-
Subventions reçues		4.9	3.0
Emissions d'emprunts	4.8	108.9	96.8
Remboursements d'emprunts	4.8	(138.2)	(270.7)
Actions propres		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT		(26.0)	(172.5)
Incidence des variations de change		(0.0)	0.1
VARIATION DE TRESORERIE		(96.6)	(24.4)
Trésorerie à l'ouverture		278.7	303.0
Trésorerie à la clôture		182.0	278.7
VARIATION DE TRESORERIE		(96.6)	(24.4)

(1) dont acquisitions d'immobilisations incorporelles (-14.4 M€), d'immobilisations corporelles (-114.1 M€), augmentation d'immobilisations financières (-3.7 M€) et dettes sur immobilisations (+3.6 M€).

(2) dont cession d'actifs immobiliers Rouen (4.5 M€), Nantes (2 M€), Belfort (0.7 M€), autres cessions d'actifs corporels (1.6 M€), remboursement de dépôt bancaire liquidation balances en Espagne (52 M€), remboursement de dépôts et cautionnement (4 M€), diminution d'autres immobilisations financières (0.6 M€) cession de titres (1.4 M€).

(3) Les incidences des variations de périmètre se composent :

- Espagne : Acquisitions de Covadonga (-10.6 M€ dont prix d'acquisition -5M€ et remboursement de comptes courants - 5.6 M€), de Medicentrum Praha (-4.8 M€), du Groupe Hernan Cortés (prix d'acquisition -5.9M€ dont -2.3M€ versés), du Groupe Assistens (-2.1 M€), de Centro Médica la Eliana (-0.4 M€), du rachat des minoritaires de Cardiosalus (-0.3M€) et de Riberalab (-0.2M€), de compléments de prix et paiements différés (-3.9 M€), et de frais d'acquisition (-0.7 M€).

- Portugal : Acquisition de Life Care Center (-9.3 M€) et de Dr Wells (Hey doc) (-5.2 M€).

- France : Acquisition du Groupe Santé Ovalie (dont prix d'acquisition -128.6 M€ et remboursement de comptes courants - 5.7 M€), frais d'acquisition (-2.3 M€) et rachat de minoritaires Amiens (-0.9 M€).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital social	Primes	Réserves consolidés	Autres	Résultat	Part Groupe	Part Minoritaires	Total
Augmentation de capital	81.0	-	-	-	-	81.0	-	81.0
Affectation du résultat N-1	-	-	9.2	-	(9.2)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	37.9	37.9	6.3	44.2
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	(1.5)	(1.5)
Variation de taux de conversion	-	-	1.1	-	-	1.1	(0.2)	0.8
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	2.0	2.0
Subventions*	-	-	0.1	-	-	0.1	0.0	0.1
Capitaux propres 31/12/23	298.5	-	63.3	0.0	37.9	399.8	29.2	429.0
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	37.9	-	(37.9)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	20.7	20.7	4.8	25.5
Dividendes versés	-	-	0.0	-	-	0.0	(1.5)	(1.5)
Variation de taux de conversion	-	-	(0.5)	-	-	(0.5)	(0.0)	(0.5)
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	1.3	1.3
Subventions	-	-	0.4	-	-	0.4	0.0	0.4
Capitaux propres 31/12/24	298.5	-	101.2	0.0	20.7	420.4	33.8	454.2

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

• Principales opérations de croissance externe

Acquisition du Groupe Santé Ovalie le 28 février 2024

Le groupe a fait l'acquisition le 28 février 2024 de l'intégralité des titres de la holding Groupe Santé Ovalie détenant principalement 3 cliniques (Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours, Clinique Jeanne d'Arc à Chinon et Clinique du Pré au Mans) pour un montant 128.6 M€ financée notamment au moyen d'une augmentation de capital de 64 M€ souscrite par les praticiens de Vivalto Santé.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 104.7 M€. Le Groupe, consolidé à partir du 1^{er} janvier 2024, a contribué à hauteur de 130.2 M€ au chiffre d'affaires et de 2.6 M€ au résultat d'exploitation du Groupe sur l'exercice.

Acquisition de Life Care Center le 05 juillet 2024

Le Groupe a acquis la société Life care Center détenant un immeuble à Beloura dans la région de Lisbonne pour 9.3 M€. Dans ce bâtiment, le Groupe compte développer un projet de clinique (2 blocs chirurgicaux, 20 chambres, 48 salles de consultations et un service de radiologie).

Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif provisoire de 0.8 M€. Cet établissement n'a pas d'activité à la clôture et n'a pas contribué au chiffre d'affaires ni au résultat d'exploitation du Groupe sur l'exercice.

Autres acquisitions

Le Groupe a procédé sur l'exercice à plusieurs autres acquisitions en Espagne et au Portugal. Ces acquisitions sont détaillées dans les notes du tableau de flux de trésorerie et en note 4.1 - Écarts d'acquisition.

• Fin de la gestion de l'hôpital de Denia par Ribera Salud

L'Autorité Publique de la région de Valence a mis fin en janvier à la gestion de l'Hôpital de Denia par Ribera Salud. Ce mandat de gestion exercé au travers d'un contrat de partenariat public privé (PPP) représentait un chiffre d'affaires annuel de 192 M€ et un résultat d'exploitation de 29 M€.

La fin de ce partenariat avait été anticipée dans le cadre de l'acquisition de Ribera Salud par le Groupe. Elle correspond à la stricte application de l'échéance contractuelle du partenariat.

2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis dans le cadre des dispositions applicables au titre de la 7ème directive européenne.

Les méthodes de consolidation appliquées sont celles qui, au-delà des articles L233-16 à L233-28 du Code de Commerce, ont été prescrites et adoptées en France par l'Autorité des Normes Comptables le 9 octobre 2020 (sous la référence n°2020-01) et publiées au Journal Officiel de la République Française par décret ministériel daté du 29 décembre 2020, telles qu'elles ont ensuite pu être amendées et complétées au fil du temps.

Dans ce cadre, le groupe applique, sauf exception mentionnée, les méthodes préférentielles. Les états financiers des sociétés incluses dans la consolidation sont préparés selon le Plan Comptable Général en vigueur en France.

2.2 Modalités de consolidation

• Méthode de consolidation

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la société Vivalto Santé Investissement SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet.

Les sociétés dont l'exploitation est gérée conjointement sont consolidées par la méthode proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société Vivalto Santé Investissement SA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable sur une entreprise est présumée dès lors que l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote dans cette entreprise au moins égale à 20%.

• Modalité de traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

Dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis est réalisée. L'excédent éventuel entre le prix payé pour l'acquisition des titres et la juste valeur de l'actif net des entités acquises à la date d'acquisition de ces titres est comptabilisé en écart d'acquisition.

Les principaux retraitements réalisés sur la valeur des actifs et passifs acquis concernent :

- l'évaluation à la juste valeur de l'immobilier de la clinique déterminé sur la base de valeur d'experts ou par capitalisation du loyer normatif de l'établissement selon un taux de rendement de marché,
- la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite déterminée par un actuair, le cas échéant,
- le traitement des contrats de location-financement, conformément à la méthode appliquée par le groupe,
- le retraitement des subventions d'investissement en capitaux propres pour les subventions non remboursables considérées comme acquises au Groupe.

Dans la mesure où il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle les écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au Groupe, ceux-ci ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de valeur réalisé une fois par an à la clôture annuelle et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié (cf. 2.3 – Méthodes et règles d'évaluation). Lorsque des événements ou modifications de l'environnement ou du marché indiquent un risque de perte de valeur des écarts d'acquisition, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée visant à ramener leur valeur comptable, soit à leur valeur de marché (valeur vénale), soit à leur valeur d'usage. Cette dernière est basée sur des critères prévisionnels de résultat et de rentabilité.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge sur l'exercice et de manière irréversible.

- **Date de clôture**

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social le 31 décembre.

2.3 Méthodes et règles d'évaluation

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire, méthode qui permet le mieux de prendre en compte leur dépréciation économique.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Intitulé	Mode	Durée
Concessions et droits similaires, brevets, marques	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans*
Installation et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

* Le matériel et outillage pris en crédit-bail est amorti sur la durée du contrat

- **Test de valeur des écarts d'acquisition et des actifs sous-jacents**

Les écarts d'acquisition et actifs sous-jacents sont testés en regroupant les établissements :

- En France, les établissements sont regroupés par région administrative relevant d'une Agence Régionale de Santé « ARS ». Ces agences ont pour mission de : (i) réguler l'offre sanitaire et médico-sociale, (ii) s'assurer de la qualité et de l'efficacité du système de santé régional et (iii) définir et mettre en œuvre un véritable projet régional de santé. En conséquence, le regroupement des cliniques au niveau régional se justifie par les liens importants de dépendance économique des établissements vis-à-vis des ARS, toutes les décisions en matière d'organisation de soins se prenant à ce niveau. Ainsi, les acquisitions trouvent leur justification à ce niveau et peuvent donner d'ailleurs lieu à des regroupements et restructurations négociés avec les ARS. Neuf regroupements ont donc ainsi été identifiés : Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Pays-de-la-Loire, Hauts de France, Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire.
- A l'international, les établissements sont regroupés par groupes acquis : Ribera Salud (Espagne, Portugal, Slovaquie et République Tchèque), Lusiadas (Portugal) et Groupe CIC (Suisse).

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs sous-jacents consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à la plus élevée des deux valeurs suivantes : valeur de marché ou valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif concerné lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie et de l'effet d'impôts. Ce montant est estimé par référence à des comparables de transactions récentes intervenues dans le secteur d'activité du Groupe ou à des valorisations d'experts.

La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui sont générés par l'utilisation continue des actifs testés pendant la période d'utilité et de la cession éventuelle à l'issue de cette période.

- **Retraitement des contrats de location-financement**

Les contrats de location-financement retraités par le Groupe correspondent principalement à des contrats de crédit-bail immobiliers et mobiliers.

Les contrats de location-financement sont retraités de la manière suivante :

- au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, après annulation de la charge de loyer.

La mise en place d'un contrat de crédit-bail conduit à l'augmentation de l'actif immobilisé en contrepartie d'une augmentation de la dette financière. Celle-ci est diminuée, le cas échéant, du montant de l'avance preneur correspondant. L'avance preneur est « amortie » au même rythme que la dette associée.

- **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

En France, le Groupe applique les règles de dépréciation suivantes :

- Créances vis-à-vis des organismes d'assurance obligatoire et complémentaire : dépréciation de 100% des créances de plus de deux ans d'antériorité ;
- Créances vis-à-vis des patients : dépréciation de 100% des créances de plus de trois mois d'antériorité ou en fonction des statistiques historiques de recouvrement de ces créances ;
- Concernant les autres créances et les créances vis-à-vis des praticiens : dépréciation de 100% des créances de plus d'un an d'antériorité.

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôts applicables pour les exercices à venir et votés à la date de clôture des comptes. L'impact des changements de taux d'imposition est comptabilisé en résultat sauf si l'impôt a été généré par une opération enregistrée directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impact des changements de taux d'imposition est enregistré directement en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou de reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux à un horizon prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent à un même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont reclassées en réserves consolidés. Elles sont reprises au résultat (produit exceptionnel) au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

- **Provisions réglementées et écritures d'origine fiscale**

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscale sont annulées en consolidation, le cas échéant après constatation d'une imposition différée.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées afin de faire face à une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue du tiers concerné.

Le montant des provisions est déterminé à partir de la meilleure estimation des risques ou charges, auxquels le groupe devra faire face, à la date d'établissement des états financiers.

- **Engagements de retraite et avantages similaires en France**

L'évaluation des engagements de retraite est réalisée par un actuaire indépendant. La méthode utilisée prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et l'hypothèse d'un âge de départ en retraite compris entre 64 et 65 ans suivant l'âge et la catégorie du salarié.

La provision a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 3.3%
- taux d'évolution des salaires : 2.2%
- taux de charges sociales : 56%
- tables de mortalité : INSEE 18-20
- turnover : 9.36%

Le groupe a opté pour la prise en compte en résultat des écarts actuariels de manière étalée selon la méthode du corridor.

- **Frais d'émission d'emprunt**

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à la valeur des biens et services vendus par le Groupe dans le cadre normal de son activité.

Le chiffre d'affaires réalisé en France résulte essentiellement de la prise en charge par la Sécurité Sociale et par des assurances privées complémentaires, sur la base des tarifs fixés chaque année par les pouvoirs publics, des soins et services fournis par le Groupe et dans une moindre mesure par le paiement par les patients ou par des assurances privées complémentaires des services connexes aux soins tels que principalement le séjour en chambre individuelle.

Les prestations réalisées au Portugal et en Suisse sont principalement financées par le secteur privé, via des compagnies d'assurance, des entreprises ou des patients individuels. Les établissements de santé sont rémunérés à l'acte.

Les prestations réalisées en Espagne sont financées par la dépense publique ou privée qu'elle soit régionale ou locale. Les établissements de santé sont rémunérés à l'acte ou selon une approche par capitation dans le cadre des partenariats public-privé.

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des prestations de services détaillées ci-dessus réalisées par les filiales consolidées après élimination des opérations intra-groupe. Il est constaté dans le compte de résultat au moment où le service est rendu.

- **Crédit d'impôt recherche**

La société comptabilise le crédit impôt recherche en produit d'exploitation.

- **Gestion des honoraires de médecins en France**

Les conventions d'exercice libéral conclues avec les médecins prévoient qu'ils délèguent aux établissements la gestion de leurs honoraires, c'est-à-dire, la facturation, l'encaissement sur un compte bancaire centralisateur des paiements des organismes d'assurance maladie et la rétrocession aux médecins.

Deux types de gestion des honoraires coexistent dans le groupe :

- Soit, le compte bancaire appartient à la collectivité des médecins et aucune écriture n'apparaît dans les comptes au titre de cette gestion dans la mesure où aucun flux ne transite par les comptes de la clinique,
- Soit, le compte bancaire est au nom de la clinique, les flux de trésorerie transitent donc par les comptes de l'établissement qui comptabilise cette gestion par des comptes de tiers et de trésorerie (trois établissements concernés dans le groupe). Les montants enregistrés au bilan à ce titre ne sont pas significatifs.

Quelles que soient les modalités de gestion des honoraires retenues, le seul impact au compte de résultat est la reconnaissance de produits au titre des redevances facturées aux médecins en rémunération des services rendus incluant notamment la gestion de leurs honoraires.

- **Gestion des partenariats publics privés en Espagne et au Portugal**

Le groupe exploite 3 hôpitaux espagnols (Elche, Denia et Torrejon) et 1 hôpital portugais (Cascais) au travers de sa filiale Ribera Salud dans le cadre de partenariats publics et privés (PPP).

Fonctionnement des partenariats publics privés

Dans le cadre des contrats espagnols, Ribera Salud a construit des hôpitaux pour le compte de l'autorité publique et gère la santé d'une zone de population sur une durée définie contractuellement. Le Groupe est principalement rémunéré sur la base d'un forfait annuel par habitant de la zone de patientèle gérée (modèle « capita fee ») et assume directement les charges et les investissements de fonctionnement de chaque hôpital.

Dans le cadre de son contrat portugais, Ribera Salud a obtenu la gestion d'un hôpital déjà construit avec une rémunération à l'activité. Le Groupe assume par ailleurs comme en Espagne les charges et les investissements de fonctionnement.

Modalités de comptabilisation

Le Groupe a retenu l'approche fondée sur la propriété juridique en comptabilisant en immobilisations corporelles les investissements réalisés qui sont amortis sur une durée ne pouvant pas excéder la durée du PPP, les investissements étant rétrocédés à l'autorité publique à la fin du contrat.

Les revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires et les charges sont comptabilisées par nature au compte de résultat.

Estimations liées à la gestion des partenariats publics privés espagnols

La détermination des revenus des PPPs espagnols au capita fee fait l'objet de calculs par les autorités publiques sur la base d'indices d'inflation et de dépenses de santé nationaux et régionaux qui ne sont connus qu'à minima deux ans et demi après la fin de chaque exercice. Ces revenus font par ailleurs l'objet d'autres ajustements notamment liés à l'attractivité des hôpitaux auprès de patients habitants hors zone couverte générant des échanges entre les parties afin d'aboutir à un accord sur le montant de l'ajustement. Les revenus des PPPs font donc l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus. Les ajustements de revenus antérieurs à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

Certaines charges de fonctionnement portées par Ribera Salud font également l'objet d'échanges réguliers avec l'autorité publique : la rémunération des fonctionnaires publics qui est payée par l'autorité publique puis ensuite refacturée au concessionnaire, la gestion des banques de sang, le recours à certains produits de pharmacie, ... Comme pour les revenus, ces charges font l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus.

Les éventuels ajustements de charges antérieures à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

La reconnaissance de ces revenus et charges antérieurs à l'exercice en cours au fur et à mesure de l'avancement des échanges intervenant entre les parties fait naître des positions de créances et de dettes vis-à-vis de l'autorité publique. Ces positions évoluent et se soldent au fur et à mesure de l'avancement des négociations qui peuvent être longues avant d'aboutir à un accord entre les parties. Ces créances sont comptabilisées dans la rubrique « Créances clients et comptes rattachées », ces dettes dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
France				
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT	Mère	100.00%	Mère	100.00%
ACP OUEST	Globale	70.00%	Globale	70.00%
ACP PARTENAIRES	Globale	80.00%	Globale	80.00%
A'DOM	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SILBO (ex-AMBULIZ)	Equivalence	24.98%	Equivalence	24.98%
AMOR VISION*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
CENTRE CARDIOLOGIQUE D'EVERQUEMONT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE DE PATHOLOGIE MAINE NORMANDIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE SAINT-GREGOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE MEDICAL CHIRURGICAL OBSTETRICAL COTE D'OPALE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE ORTHOPEDIQUE MEDICO-CHIRURGICAL DE DRACY LE FORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP SAINTE MARIE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE ANNE D'ARTOIS	Globale	99.87%	Globale	99.87%
CLINIQUE BERGOUIGNAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE KERIO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA REGION MANTAISE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PAYS DE RANCE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PRE LE MANS	Globale	99.83%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE DU SPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE EUROPE AMIENS	Globale	100.00%	Globale	91.82%
CLINIQUE GENERALE	Globale	97.60%	Globale	97.60%
CLINIQUE JEANNE D'ARC CHINON	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE KER YONNEC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MEGIVAL	Globale	99.60%	Globale	99.60%
CLINIQUE NOTRE DAME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE PASTEUR	Globale	99.92%	Globale	99.92%
CLINIQUE PASTEUR LANROZE	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CLINIQUE RICHELIEU	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT ANTOINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NICE (LUSEBOR)	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT GERMAIN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT JOSEPH ANGOULEME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINTE MARIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE VICTOR HUGO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DELTA 277	Globale	55.00%	Globale	55.00%
DENIS ZAGO ROMEO	Globale	99.99%	Globale	99.99%
DOMCALIS	Equivalence	43.96%	Equivalence	43.96%
DRACY SANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
E-NOV@E	Globale	100.00%	Globale	100.00%
ENTREVOIES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EURL IMMOBILIERE DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUROPE SANTE GESTION **	Non consolidé	0.00%	Globale	99.98%
FINANCIERE DE DRACY LE FORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FINANCIERE DU PRE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
FLEURVILLE SCI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FONCIERE VIVALTO SANTE	Globale	99.72%	Globale	99.72%
FRAGIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA 27	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAVY 2*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
GCS CLIP	Globale	80.90%	Globale	80.90%
GCS ERI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS EUROSTA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE CAP SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE INTERMED	Globale	79.00%	Globale	79.00%
GIE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE ROBOTIQUE MEDICALE VIVALTO SANTE	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
GIE SANTE SERVICES	Globale	88.00%	Globale	88.00%
GIE VIVALTO SANTE MANAGEMENT	Globale	97.30%	Globale	97.30%
GIE VIVALTO SANTE R.S.E.	Globale	98.67%	Globale	98.67%

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
France (suite)				
GIE VIVALTO SANTE SERVICES OPERATIONNELS	Globale	97.18%	Globale	97.18%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES PARTAGES	Globale	95.71%	Globale	95.71%
GROUPE CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GROUPE SANTE OVALIE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
H.P.L. Services	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DE LA MOTTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AVRANCHES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE JEANNE D'ARC	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
IMMOBILIERE LYON- NORD *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
IMVS IDF	Globale	68.50%	Globale	68.50%
KERAUDREN GRAND LARGE	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
LABORATOIRE BONTE COMPIEGNES	Globale	99.99%	Globale	99.99%
LABORATOIRE GUIGUI	Globale	99.99%	Globale	99.99%
LEONARD DE VINCI TOURS	Globale	99.28%	Non consolidé	0.00%
LES TILLEULS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
L'HOPITAL PRIVE DU CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LITTORAL INVESTISSEMENTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MAISON LAFFITTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MATHILDE MEDICAL DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
NOUVELLE CLINIQUE DU PRE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PÔLE SANTE TOUR SUD	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
Polyclinique Saint-Georges	Globale	98.87%	Globale	98.87%
PSIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RILLEUX SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SA LESSARD	Globale	99.16%	Globale	99.16%
SA MATHILDE 2	Globale	97.03%	Globale	97.03%
SAS CARRÉS BLANCS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI CIGOGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA FERME D'EMENDREVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA MAISON MEDICALE DE L'OSERAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA VIERGE NOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE MAISONS DE SANTE	Globale	95.50%	Globale	95.50%
SCIDES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES REMPARTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI EUROPE DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI GAVY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI L'OSERAIE CLINIQUE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI LOT 34 *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
SCI MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MSP ARTOIS	Globale	75.74%	Globale	68.17%
SCI MSP Coquelles	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SCI PASTEUR ROYAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI Saint Martin *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
SELAS SAINTE MARIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
SIPCA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIREST	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO DOM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO PSY ALPES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSYCHIATRIE FINISTERE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SPORT*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
VIVRA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 3	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 6	Globale	100.00%	Globale	100.00%

* sociétés fusionnées ou tupées sur l'exercice

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
Espagne, Slovaquie, République Tchèque				
VIVALTO SANTE ESPANA	Globale	74.99%	Globale	74.99%
PRIMERO SALUD S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD, S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREJÓN SALUD, S.A.	Globale	89.47%	Globale	89.47%
CENTENE TECHNOLOGY EUROPE, S.L	Globale	100.00%	Globale	100.00%
INFRAESTRUCTURAS Y SERVICIOS DE ALZIRA S.A	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
MARINA SALUD S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD II UTE	Globale	96.00%	Globale	96.00%
TORREVIEJA SALUD UTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREVIEJA SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA-QUILPRO UTE	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
UR SALUD UTE	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
ELCHE CREVILLENTE SALUD S.A.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD TECNOLOGÍAS S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD PROYECTOS S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL POVISA, S.A.	Globale	94.90%	Globale	94.90%
TERAPIAS MEDICAS DOMICILIARIAS, SL	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA MANAGEMENT, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA HEALTHCARE, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA DIAGNÓSTICO, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PROYECTOS SANITARIOS FERROLANOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL POLUSA, S.A.	Globale	89.29%	Globale	89.29%
B2B SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
B2B GESTIÓN INTEGRAL S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA LAB S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREVIEJA DIAGNÓSTICOS, S.L.	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
SERVICIOS DE MANTENIMIENTO PREVENCOR, S.L.U.	Globale	99.76%	Globale	99.76%
WINNING SECURITY, S.L.	Globale	51.00%	Globale	51.00%
HOSPINET, S.L.	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CENTRO INMUNOLÓGICO DE LA COMUNIDAD VALENCIANA, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA SANTO DOMINGO, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GALO SAÚDE PARCERIAS CASCAIS, S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD INFRAESTRUCTURAS S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO DIAGNOSTIC GROUP, A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO RTG, S.R.O.	Globale	80.00%	Globale	80.00%
DR. MAGNET S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MEDICINA NOVÉ ZÁMKY, SPOL, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR POPRAD, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CT POPRAD, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR ŽILINA, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO MAGNET, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO MAGNET CZ, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO DIAGNOSTIKA A.S. FKA (DISCARE CZ A.S.)	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
PROGRESS MEDICAL A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
OB CARE, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
OB KLINIKA A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO NUCLEAR A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PREAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CT PREŠOV S. R. O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR CENTRUM MELNIK, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMALAB, spol. s r.o.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MEDICENTRUM PRAHA A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
KAPALAI INVESTMENTS, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLICLÍNICA ÁGUILAS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SJ FORTU 2018, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
BELLEZA Y SALUD VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA NUESTRA SEÑORA DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA VIRGEN DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
AYUDA Y ASISTENCIA A DOMICILIO CARTAGENA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRACTISER, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CARAVACA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PREFOR SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA LA FLOTA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA VEGA MEDIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LEXDIMUR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MURCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
Espagne, Slovaquie, République Tchèque (suite)				
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MAZARRÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CAMPOAMOR, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMATEC GABINETES RADIOLÓGICOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD LA UNIÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DIGILAB DENTAL, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MEDICO MAR MENOR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIDAD MÉDICA HIPERBÁRICA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO SANITARIO DEL NOROESTE, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD ALCANTARILLA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
2016 CARTAGENA ODR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DIETA Y SALUD CARDIOVASCULAR, S.L.	Globale	80.00%	Globale	80.00%
INSTITUTO MUSCULOESQUELÉTICO EUROPEO, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA CARE PORTUGAL, LDA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD VALENCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
NEUROCARE SALUD, S.L.	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
COVADONGA SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SERVICIOS DE RADIOLOGÍA AVANZADA, S.L.	Equivalence	25.00%	Non consolidé	0.00%
ASISTENCIA SANITARIA SISTENS, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
VICTORIA DE ROJAS OFTALMÓLOGOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LABORATÓRIO DRA JOANA VICENTE LDA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO LA ELIANA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DESARROLLOS HOSPITALARIOS HC 112, S.L.	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
GABINETE MÉDICO ASISTENCIAL HERNÁN CORTÉS, S.L.U.	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
RESONANCIA ABIERTA HERNÁN CORTÉS, S.L.	Globale	35.00%	Non consolidé	0.00%
Portugal				
VIVSAN PORTUGAL	Globale	99.32%	Globale	100.00%
LUSIADAS SGPS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA MÉDICO CIRÚRGICA DE SANTA TECLA SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS ALGARVE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS PARCEIRAS CASCAIS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLISA CLÍNICA DE DANTA ANTONIO SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS ACE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIDAS KNOWLEDGE CENTER	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL DE MONSANTO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MENDONCA & VAZ	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIDAS DENTAL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LIFE CARE CENTER	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA LUSIADAS GEMINI	Globale	80.00%	Non consolidé	0.00%
Suisse				
CIC COLLOMBEY SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC GROUPE SANTE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC RIVIERA SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC VALAIS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA MVV SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PMC *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
RXPM SA *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE SUISSE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

* sociétés fusionnées dans CIC Riviera SA

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Écarts d'acquisition

En millions d'euros	Montant	Prix d'acquisition des titres
Écarts d'acquisition au 31.12.2023	1209.0	
Groupe Santé Ovalie	104.7	128.6
Dr Wells (Lusiadas Dental)	5.3	5.2
Groupe Hernan Cortés	4.8	5.9
MediCentrum Praha	2.9	4.8
Groupe Assistens	2.6	2.1
Covadonga Salud	1.8	5.0
Instituto Musculoesquelético Europeo*	1.1	-
Divers (rachat de minoritaires, libération de séquestre)	0.6	0.8
Centro Médico la Eliana	0.3	0.4
Dieta y salud cardiovascular, s.l.	0.1	0.3
Hospital de Monsanto*	(1.6)	-
Ecarts de conversion Suisse	(0.8)	-
Écarts d'acquisition au 31.12.2024	1331.0	153.1

* Ajustement des écarts d'acquisition provisoires constatés en 2023

Les écarts d'acquisition et les actifs sous-jacents ont fait l'objet d'un test de valeur pour lequel la valeur d'utilité a été déterminée en fonction des prévisions de flux de trésorerie figurant dans leur business plan 2025 – 2029 en utilisant les principales hypothèses suivantes :

	31/12/24			
	France	Ribera Salud	Lusiadas Saude	Groupe CIC Santé
Taux actualisation	7.8%	8.2%	7.3%	5.4%
Taux de croissance à l'infini	1.75%	1.75%	1.75%	1.75%

Ce test n'a pas mis en évidence de besoin de dépréciation.

Les écarts d'acquisitions sont ventilés par région de la manière suivante :

En millions d'euros	31/12/24	31/12/23
Ile-de-France	177.1	176.8
Hauts de France	162.5	162.0
Pays de La Loire	122.0	122.0
Normandie	108.0	108.0
Centre Val de Loire	104.7	0.0
Bretagne	103.9	103.9
Bourgogne Franche Comté	76.3	76.3
Nouvelle Aquitaine	69.1	69.2
Rhône-Alpes	36.0	36.0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3.6	3.6
Total France	963.2	857.9
Ribera Salud	59.0	45.2
Groupe CIC Santé	47.6	48.3
Lusiadas Saude	261.3	257.5
Total	1 331.0	1 209.0

4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Concessions, brevets et licences	136.8	(106.2)	30.6	28.1
Autres immobilisations incorporelles	28.1	(22.8)	5.3	7.6
Immobilisations incorporelles en cours	7.3	-	7.3	7.3
Immobilisations incorporelles	172.3	(129.1)	43.2	42.9
Terrains	72.6	(1.9)	70.7	65.8
Terrains - Crédit bail	5.8	(4.3)	1.5	1.7
Constructions	915.3	(378.8)	536.6	466.2
Constructions - Crédit bail	259.2	(93.1)	166.1	173.1
Install.& mat.indust.	529.5	(428.6)	100.9	112.4
Inst.mat.indust. - Crédit bail	101.3	(62.0)	39.3	44.9
Autres immob.corporelles	585.8	(384.6)	201.2	141.7
Aut.immos corp. - Crédit bail	6.5	(5.1)	1.4	1.1
Immob.corporelles en cours	82.1	0.0	82.1	59.5
Immobilisations corporelles	2 558.2	(1 358.4)	1 199.8	1 066.3

✓ Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	132.4	12.2	(14.2)	3.8	2.7	(0.0)	136.8
Autres immo. incorporelles	27.1	0.9	(0.1)	0.0	0.2	-	28.1
Immo. incorporelles en cours	7.3	1.3	-	(1.3)	-	-	7.3
Valeur brute	166.7	14.4	(14.3)	2.5	2.9	(0.0)	172.3

Impact TPT

14.4

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	104.3	14.2	(14.2)	0.0	1.9	-	106.2
Amort. autres immo. incorp.	19.5	3.4	(0.1)	-	0.0	-	22.8
Amortissements	123.9	17.5	(14.3)	0.0	1.9	-	129.1

✓ Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Terrains	67.2	1.0	(1.7)	-	6.1	-	72.6
Terrains - Crédit-bail	5.8	-	-	-	-	-	5.8
Constructions	888.6	31.9	(110.9)	27.0	78.7	(0.0)	915.3
Constructions - Crédit-bail	254.8	-	-	-	4.4	-	259.2
Install. & mat. indust.	491.5	28.0	(7.6)	(9.7)	27.5	(0.2)	529.5
Inst. mat. indust. - Crédit-bail	110.6	4.3	(15.7)	-	2.3	(0.3)	101.3
Autres immob.corporelles	537.1	33.2	(47.5)	18.7	44.7	(0.3)	585.8
Aut. immos corp. - Crédit-bail	6.3	0.6	(0.4)	-	-	-	6.5
Immo. corporelles en cours	59.5	43.4	(0.0)	(40.2)	19.5	(0.0)	82.1
Valeur brute	2421.4	142.4	(183.9)	(4.2)	183.2	(0.8)	2 558.2
Augmentation des immobilisations corporelles hors CB			114.1				
Augmentation des immobilisations corporelles - CB			28.2				
Impact TFT			114.1				

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Amort.terrains	1.5	0.1	(0.0)	-	0.3	-	1.9
Amort.terrains - Crédit-bail	4.1	0.2	-	-	-	-	4.3
Amort.Constructions	422.4	38.3	(107.8)	20.1	5.8	(0.0)	378.8
Amort.Constructions en Crédit-bail	81.7	7.8	-	-	3.6	-	93.1
Amort.matériels & équip.	379.2	33.7	(7.1)	0.6	22.4	(0.1)	428.6
Amt inst.& mat.ind. - Cdt bail	65.8	10.5	(15.7)	-	1.6	(0.2)	62.0
Amort autres immo corp	395.3	33.7	(46.7)	(20.8)	23.1	(0.0)	384.6
Amort Aut.immos corp. en Crédit-bail	5.2	0.3	(0.4)	-	-	-	5.1
Amortissements	1 355.1	124.7	(177.9)	(0.0)	56.7	(0.3)	1 358.4

Les écarts d'évaluation inclus dans les postes d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux précédents se décomposent ainsi :

En millions d'euros	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
Clinique du Pré Le Mans*	49.7	0.0
Clinique Anne d'Arthois Béthune	36.1	37.4
Clinique du sport Bordeaux-Mérignac	34.7	36.0
Clinique de Dracy	31.4	32.6
Polyclinique de l'Europe Saint Nazaire	25.1	26.1
Clinique des 2 caps	20.8	21.6
Clinique Pasteur Royan	16.6	17.2
Autres	46.2	49.0
Total France	260.5	220.0
Portugal	21.6	16.9
Total	282.2	236.9

*Acquisition Groupe santé Ovalie

4.3 Immobilisations financières

En millions d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Dépréc.	Net	Net
Titres non consolidés	17.0	(1.2)	15.8	17.3
Frais d'acquisition de titres en attente d'activation	5.1	-	5.1	3.3
Créances rattachées	0.6	-	0.6	0.8
Autres titres immobilisés	1.0	-	1.0	0.7
Prêts*	13.5	-	13.5	10.1
Dépôts et cautionnements	11.6	-	11.6	64.3
Total	48.7	(1.2)	47.5	96.5

*Principalement prêts effort construction

La baisse des dépôts et cautionnements s'explique par le remboursement à Ribera Salud du dépôt en banque de 52 M€ versé en 2023 à titre de garantie en contrepartie d'un décalage de paiement de 52 M€ de liquidation balances, obtenu le temps de négocier les montants à payer réellement.

4.4 Créances clients et autres créances

En millions d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Prov.	Net	Net
Créances clients & comptes rattachés	381.1	(35.9)	345.2	336.6
Avoirs à recevoir	20.3	-	20.3	17.9
Créances fiscales et sociales	15.6	-	15.6	27.1
Comptes courants débiteurs	4.7	(2.7)	2.0	1.6
Autres créances diverses	47.3	(4.1)	43.2	28.4
Impôts différés actifs (cf § 4.5)	18.7	-	18.7	19.6
Comptes de régularisation	36.4	-	36.4	46.4
Autres créances	143.0	(6.8)	136.1	141.0
TOTAL	524.0	(42.7)	481.3	477.6

L'échéance de ces créances est à 1 an au plus, à l'exception des impôts différés actifs.

4.5 Impôts différés

+ = actifs, - = Passifs	31/12/2023	Variation par résultat	Autres variations	31/12/2024
IDA au bilan	19.6			18.7
IDP au bilan	(86.1)			(92.7)
ID net	(66.5)	5.2	(12.5)	(73.9)
Dont IDA sur reports déficitaires	7.5	3.4	0.0	10.9
Dont IDA sur IDR	11.7	(0.0)	0.8	12.5
Dont IDP sur écart d'évaluation	(64.1)	2.9	(14.5)	(75.7)
Dont IDP sur subventions d'investissement	(2.7)	(0.0)	(0.6)	(3.3)
Autres ID nets	(19.0)	(1.1)	1.7	(18.3)

Les autres ID nets sont principalement constitués d'ID sur crédit-bail (-50.6 M€) et d'ID sur différences temporaires (+5.3 M€). Les autres variations sur ID nets correspondent aux entrées de périmètre.

4.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social de Vivalto Santé investissement SA est composé de 353 174 315 actions ordinaires.

4.7 Provisions

En millions d'euros	Ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations ^(a)	Ecart de conversion	Clôture
Provisions pour risques	26.2	14.8	(7.3)	(2.7)	2.6	(0.0)	33.6
Prov engagement retraites	44.7	3.9	(2.7)	0.0	1.8	0.0	47.7
Ecart Acquisition Négatif ⁽¹⁾	44.2	-	(8.4)	-	0.8	-	36.7
Total	115.1	18.7	(18.4)	(2.7)	5.2	(0.0)	118.0

<i>dont - impact résultat exploitation</i>	14.4	(14.6)	(2.7)				
<i>- impact résultat exceptionnel</i>	4.3	(3.7)	0.0				
<i>- impact résultat financier</i>	0.0	0.0					

(1) Ecarts d'acquisition négatifs constatés sur Notre Dame, Royan, Mantes-La-Jolie et Groupe Ribera Salud et Life care Center amortis sur une durée de 7 ans

(2) Dont PRC : Les autres mouvements correspondent pour l'essentiel aux entrées de périmètre.

Les provisions pour risques couvrent principalement des enjeux relatifs (i) à des litiges prud'homaux ou vis-à-vis de tiers et (ii) à des contrôles de facturation, fiscaux et sociaux.

4.8 Emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Note	31/12/2023	↗	↘	Autres Variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Tranche B		890.0	-	-	-	-	890.0
Intérêts courus		0.9	0.6	(0.9)	-	-	0.6
Crédit renouvelable		0.0	60.0	(60.0)	-	-	0.0
Total Dette Senior	1	890.9	60.6	(60.9)	-	-	890.6
Autres emprunts et dettes bancaires		92.3	44.5	(46.0)	72.8	(0.0)	163.6
Dettes de locations financement		306.6	28.3	(23.9)	2.5	(0.0)	313.5
Autres dettes financières		22.3	3.8	(7.5)	4.2	-0.5	22.2
Endettement financier brut		1312.1	137.2	(138.2)	79.5	(0.6)	1389.9

Impact TFT	- Emprunts hors nouveaux CB	108.9	(138.2)
	- Nouveaux CB (cf note 1)	28.3	
		137.2	(138.2)

Note 1 : Dette Senior

Ces lignes de financement portent intérêts au taux EURIBOR (avec un taux plancher à 0% l'an) augmenté d'une marge variable en fonction du ratio de levier Endettement Financier Net/EBITDA du groupe formé de Vivalto Santé 3 et de ses filiales (« Leverage ratio ») :

Leverage ratio	Marge Crédit renouvelable (RCF)	Marge de tranche B
Supérieur ou égal à 4.25	3.25%	3.75%
Entre 3.75 et 4.25	3.00%	3.50%
Entre 3.25 et 3.75	2.75%	3.25%
Entre 2.75 et 3.25	2.50%	3.25%
Inférieur à 2.75	2.25%	3.25%

✓ Analyse des dettes financières par maturité

En millions d'euros	31/12/2024	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes Senior	890.6	-	890.6	-
Dettes de locations financement	313.5	24.3	91.4	197.8
Autres Emprunt et dettes bancaires	163.4	49.7	82.2	31.5
Autres dettes financières	22.3	6.6	1.3	14.4
Endettement financier brut	1389.9	80.6	1 065.6	243.7

4.9 Dettes fournisseurs et autres dettes

En millions d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	303.5	294.5
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	41.1	35.1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344.7	329.6
Impôt différé passif (cf 5.5)	92.7	86.1
Clients créditeurs	65.1	170.6
Personnel & organismes sociaux	155.1	138.1
Dettes fiscales	47.7	36.1
Comptes courants actionnaires vs3	578.6	480.9
Comptes courants créditeurs	21.5	42.6
Autres dettes diverses	79.6	88.9
Produits constatés d'avance	32.4	33.4
Autres dettes et comptes de régularisation	1072.7	1076.7

* la baisse des clients créditeurs s'explique principalement par les décaissements de liquidation balances en Espagne.

4.10 Chiffre d'affaires

En millions d'euros	2024	2023
Chiffre d'affaires médical	2 319.1	2 206.5
Chiffre d'affaires non médical	428.2	351.1
Total	2747.3	2557.7
dont France	1469.7	1272.8
dont International	1277.6	1284.9

Le chiffre d'affaires non médical est essentiellement composé de refacturation de loyers aux praticiens, de prestations annexes au chiffre d'affaires médical et de la refacturation de dispositifs médicaux aux patients.

4.11 Autres produits d'exploitation

En millions d'euros	2024	2023
Subventions d'exploitation	44.6	24.6
Transferts de charges d'exploitation	18.6	16.0
Autres produits de gestion courante	8.3	3.7
Total	71.6	44.3

L'augmentation des subventions d'exploitation correspond principalement au dégrèvement de la minoration du coefficient CICE (+9.4M€), à l'augmentation des subventions IFAQ (+4 M€) et aux subventions inflation (+5 M€).

4.12 Charges de personnel

En millions d'euros	2024	2023
Rémunération du personnel	782.2	748.5
Charges sociales	270.8	250.5
Participation des salariés	7.1	5.7
Total	1 060.1	1004.7
<i>ETP</i>	<i>22 893</i>	<i>21 158</i>

4.13 Autres charges d'exploitation

En millions d'euros	2024	2023
Sous-traitance (restauration, ligne, bio-nettoyage, ...)	174.5	181.5
Loyers immobiliers	93.1	77.1
Entretien / Maintenance	85.3	76.9
Autres charges	347.9	309.3
Total	700.8	644.8

4.14 Charges et produits financiers

En millions d'euros	2024	2023
Intérêts sur Dette Senior	(67.3)	(63.9)
Intérêts sur PIK	0.0	0.0
Impact des instruments de couverture*	14.1	8.3
Intérêts sur dettes de locations financement	(15.5)	(14.5)
Autres charges d'intérêts	(11.3)	(6.9)
Autres produits et charges financières	(8.6)	(15.6)
Total	(88.6)	(92.5)

* dont :

2023 : coûts de mise en place des couvertures -4.5 M€, impact des instruments de couverture sur le risque de taux et de change +12.8 M€

4.15 Charges et produits exceptionnels

En millions d'euros	2024	2023
Coûts de refinancement et d'augmentation de capital	(0.0)	(2.9)
Coûts de réorganisation et de restructuration	(7.6)	(6.9)
Litiges avec des tiers	(2.0)	(2.6)
Résultat de cession des immobilisations	3.0	47.3
Contrôles fiscaux	(1.0)	(0.6)
Variation nette des provisions	(0.5)	(0.4)
Indemnité Centene Espagne	6.6	-
Autres produits et charges	(1.8)	(3.5)
Impact liquidation balances	28.7	30.6
Total	25.4	60.9

Le résultat exceptionnel intègre des coûts non récurrents et non directement liés à l'exploitation.

Les coûts de réorganisation et de restructuration comprennent des indemnités de départ et d'autres charges de restructuration notamment relatives à des établissements récemment acquis.

4.16 Impôt sur le résultat

En millions d'euros	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(47.9)	(72.1)
Impôt différé	5.2	23.4
Total (« + » = produit d'impôt)	(42.7)	(48.7)

Rapprochement entre impôt sur le résultat réel et théorique

En millions d'euros	2024	2023
Résultat net des sociétés intégrées	23.8	39.7
(Charges) / Produit d'impôt	(42.7)	(48.7)
Résultat net avant impôt	66.6	88.4
Impôt sur le résultat théorique (25.83%)	(17.2)	(22.8)
Écart de taux	1.0	(0.9)
Différences permanentes	2.8	1.1
Imputation déficits fiscaux pré-intégration	0.6	-
Déficits fiscaux non activés	(30.0)	(26.1)
Charges (-) / Profit (+) d'impôt réel	(42.7)	(48.7)

Les travaux menés par l'OCDE relatifs aux défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie dans le cadre du projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) ont conduit à l'adoption d'un modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition (dit « modèle de règles GloBE – pilier 2 »), approuvé le 14 décembre 2021 par le Cadre inclusif de l'OCDE/G20.

En cas de sous-imposition globale, un impôt complémentaire est dû, dont l'assiette est déterminée à partir du résultat qualifié ayant servi de base au calcul du taux effectif d'imposition et dont le taux est égal à la différence entre le taux minimum de 15 % et le taux effectif d'imposition dans cet État ou territoire.

Après étude, le Groupe VIVALTO SANTE n'est pas concerné au titre de 2024 par cet impôt complémentaire.

4.17 Résultats par action

Résultats par action (en euro)

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'exercice (en M€)	25.5	44.2
Nombre moyen pondéré d'actions	353 174 315	331 900 362
Nombre moyen pondéré d'actions après exercice des droits	353 174 315	331 900 362
Résultat net par actions (en €)	0.07	0.13
Résultat net dilué par actions (en €)	0.07	0.13

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture

- **Acquisition de l'immobilier de la Clinique d'Aubergenville**

Le Groupe a fait l'acquisition le 14 février 2025 de l'ensemble immobilier de la Clinique d'Aubergenville pour un montant de 3.4 M€.

- **Évolution tarifaire**

Les tarifs applicables à compter du 1er mars 2025 ont été annoncés le 24 mars 2025. Le nouvel arrêté tarifaire prévoit pour l'essentiel :

- une croissance des tarifs MCO de +0.5%
- une suppression du coefficient de minoration du CICE à compter du 1^{er} mars
- Et un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

5.2 Transactions avec les parties liées

Le Groupe ne réalise pas de transactions significatives qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

5.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe concernent :

• Dans le cadre de financements :

- les sûretés données dans le cadre de la mise en place de la Dette Senior (cf § 4.8) qui sont principalement les suivantes :
 - o le nantissement des titres de Vivalto Santé Investissement, CHP ST GREGOIRE, CHP DE L'EUROPE, HOPITAL PRIVE SEVIGNE, Centre Médico Chirurgical Côte d'Opale, Clinique Mathilde, Polyclinique Lyon Nord, Clinique du Sport, CHP Sainte Marie Osny, Polyclinique de la Baie, Clinique Générale, Centre Orthopédique de Dracy Le Fort, Polyclinique de l'Europe, Clinique des 2 Caps, CHP du Montgardé, Clinique Anne d'Artois, Clinique de l'Europe, Clinique Pasteur, Clinique de la Côte d'Emeraude, Rillieux Santé, Immobilière Osny, Europe Santé Gestion, Mathilde Médical Développement, Holding de l'Europe, Immobilière Lyon Nord, Immobilière Saint Joseph, Littoral Investissements, Financière de Dracy le Fort, Dracy Santé Investissement, HPL Services, Groupe Confluent, Hôpital Privé du Confluent;
 - o le nantissement des comptes bancaires de Vivalto Santé Investissement, des prêts intragroupes consentis à ses filiales et des comptes courants de cash-pooling avec ses filiales ;
- les sûretés données dans le cadre des contrats de crédit-bail immobilier portant sur les actifs des sites suivants :
 - o le CHP Saint Grégoire : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous-location à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (155.5 M€) en cas de défaillance ; la caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (155.5M€);
 - o La Clinique Mathilde: nantissement du contrat de crédit-bail et nantissement de l'avance preneur en cas de défaillance. La caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (47.8M€)
 - o Le CHP Sainte Marie à Osny : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous location, nantissement du contrat de crédit-bail et nantissement de l'avance preneur en cas de défaillance. La caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (37,5M€)

Par ailleurs, le Groupe possède des instruments financiers utilisés dans des opérations de couverture de taux. Ces instruments ne sont pas valorisés au bilan consolidé du Groupe conformément aux règles et principes comptables français. Ils se détaillent ainsi :

Entité	Instrument	Banque	Notionnel (M€)	Valorisation (M€)	Maturité
Vivalto Santé Investissement	Swap	BPGO	25.0	0.2	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Swap	BNP PARIBAS	75.0	0.8	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Swap	SOCIETE GENERALE	75.0	0.5	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Swap	SOCIETE GENERALE	75.0	0.8	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Swap	NATIXIS	50.0	0.3	31/03/2026
Gamma 27	Swap	NATIXIS	3.0	0.0	01/07/2025
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	200.0	1.1	31/03/2025
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	150.0	1.5	30/09/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	150.0	1.5	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	NATIXIS	départ 31/03/2025	0.5	30/09/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	départ 31/03/2026	0.5	29/09/2028
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	départ 31/03/2027	0.5	29/09/2028
Foncière Vivalto Santé	Option	SOCIETE GENERALE	78.6	1.7	01/04/2029
SCI de l'Oseraie	Option	SOCIETE GENERALE	9.4	0.1	02/07/2029
SCI de l'Oseraie	Option	SOCIETE GENERALE	9.4	0.0	02/07/2029
SCI Mathilde	Option	NATIXIS	12.0	0.0	21/06/2029
SCI Mathilde	Option	NATIXIS	12.0	0.2	21/06/2029
TOTAL			924.6	10.3	

• **Affacturation :**

En France, le groupe dans le cadre d'un contrat d'affacturation avec la Poste a mis en affacturation les créances clients pour la part relative à l'assurance maladie obligatoire. Ces créances cédées au factor le sont dès la sortie du patient; elles intègrent donc les factures à établir liées au séjour ainsi que les factures émises non encore réglées par la caisse. Le groupe a donc comptabilisé dans ses comptes annuels 2024, les cessions en cours, l'impact des règlements perçus à ce titre ainsi que les diverses commissions et frais de financement.

• **Dans le cadre de la gestion des partenariats publics privés**

Les garanties fournies par des tiers aux filiales du Groupe Ribera Salud pour assurer les obligations des contrats de concession avec les administrations régionales de santé publique en Espagne s'élèvent à 87,9 M€ au 31 décembre 2024.

• **Dans le cadre de mouvements de périmètre :**

Acquisitions	Engagements reçus		Engagements donnés
	Garantie Actif et Passif		Complément de prix
	Plafond en M€	Echéance	
Polyclinique Saint Georges	0.1	Contentieux en cours	
Groupe Dracy Santé	1	31/01/2025	
Groupe HPL	15	08/06/2028	
Clinique Saint François de Nice	0.5	31/12/2026	
Selas des Docteurs Bonte	0.5	25/04/2025	
Clinique Ker Yonnec	0,94 (GAP minoritaires)	31/01/2026	
Selas Saint Marie	0.6	15/11/2025	
CIC Groupe Santé	5 MCHF Sauf pour - Déclarations fondamentales - litiges (clinique GENTHOD, bail immobilier CIC Riviera, redressement fiscal ou social sur risques avérés en dataroom) => pas de plafond	- prescription légale (Suisse) pour les préjudices fiscaux et sociaux - max 31/12/2028 pour les autres préjudices - pas d'échéance pour ceux sans plafond	
Groupe Ribera salud	Déclarations fondamentales 38,4 M€ Garanties commerciales 1€ Autres réclamations 31,2 M€	Déclarations fondamentales: prescriptions espagnoles + 60j inexactitudes business: prescription légales + 60j	
Groupe Sante Ovalie	14,2	Prise en charge dans le cadre du délai de prescription légale en matière impôts, droit du travail ou déclaration fondamentale et jusqu'au 3me anniversaire autre type de Prejudice (12/2026)-	

• **Dans le cadre des indemnités de départ à la retraite :**

Le montant des écarts actuariels non amortis s'élève à 5,3 M€ au 31 décembre 2024 contre 7,3 M€ au 31 décembre 2023.

5.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de Vivalto Santé Investissement SA au titre de l'audit des comptes annuels des filiales et de la société mère et des comptes consolidés de l'exercice 2024 s'élève à 1.1 M€.

VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

Société anonyme

61 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

Société anonyme

61 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 2 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Cécile REMY

VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT SA

**Comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024**

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
1. Faits significatifs de l'exercice	7
2. Principes de consolidation	8
2.1 Référentiel comptable	8
2.2 Modalités de consolidation	8
2.3 Méthodes et règles d'évaluation	9
3. Périmètre de consolidation	13
4. Analyse de certains postes du bilan et du compte de résultat	17
4.1 Écarts d'acquisition	17
4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles	18
4.3 Immobilisations financières	20
4.4 Créances clients et autres créances	20
4.5 Impôts différés	20
4.6 Capitaux propres	21
4.7 Provisions	21
4.8 Emprunts et dettes financières	21
4.9 Dettes fournisseurs et autres dettes	22
4.10 Chiffre d'affaires	22
4.11 Autres produits d'exploitation	22
4.12 Charges de personnel	23
4.13 Autres charges d'exploitation	23
4.14 Charges et produits financiers	23
4.15 Charges et produits exceptionnels	23
4.16 Impôt sur le résultat	24
4.17 Résultats par action	24
5. Autres informations	24
5.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture	24
5.2 Transactions avec les parties liées	25
5.3 Engagements hors bilan	25
5.4 Honoraires des commissaires aux comptes	27

BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.2	1374.2	1251.9
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1	1331.0	1209.0
Immobilisations corporelles	4.2	1199.8	1066.3
Immobilisations financières	4.3	47.5	96.5
Titres mis en équivalence		10.9	14.1
Actif immobilisé		2632.4	2428.8
Stocks		83.6	77.5
Créances clients & comptes rattachés	4.4	345.2	336.6
Autres créances & comptes de régularisation*	4.4	136.1	141.0
Valeurs mobilières de placement		7.9	25.8
Disponibilités		174.1	252.8
Actif circulant		746.9	833.7
TOTAL ACTIF		3379.3	3262.5

* Dont impôts différés actifs (voir note 4.5)

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	4.6	298.5	298.5
Primes	4.6	(0.0)	0.0
Réserves consolidées		101.2	63.3
Résultat part du groupe		20.7	37.9
Actions propres		0.0	0.0
Capitaux propres part du groupe		420.4	399.8
Intérêts minoritaires		33.8	29.2
Capitaux propres		454.2	429.0
Provisions	4.7	118.0	115.1
Emprunts & dettes financières	4.8	1 389.9	1 312.1
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4.9	344.7	329.6
Autres dettes & comptes de régularisation*	4.9/4.5	1 072.7	1 076.7
Dettes		2 807.2	2 718.5
TOTAL PASSIF		3 379.3	3 262.5

* Dont impôts différés passifs (voir note 4.5)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4.10	2 747.3	2 557.7
Autres produits d'exploitation	4.11	71.6	44.3
Achats consommés		(712.7)	(634.2)
Charges de personnel	4.12	(1 060.1)	(1 004.7)
Autres charges d'exploitation	4.13	(700.8)	(644.8)
Impôts et taxes		(65.8)	(58.2)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises		(158.1)	(148.2)
Résultat d'exploitation / EBIT avant reprises des écarts d'acquisition négatifs		121.3	111.8
Reprises d'écarts d'acquisition négatifs		8.4	8.4
Résultat d'exploitation / EBIT après reprises des écarts d'acquisition négatifs		129.7	120.1
Opérations en commun		0.0	(0.1)
Charges et produits financiers	4.14	(88.6)	(92.5)
Résultat courant		41.2	27.5
Charges et produits exceptionnels	4.15	25.4	60.9
Impôts sur les résultats	4.16	(42.7)	(48.7)
Résultat net des entreprises intégrées		23.8	39.7
QP résultat des stés MEE		1.7	4.5
Résultat net consolidé		25.5	44.2
<i>Intérêts minoritaires</i>		<i>4.8</i>	<i>6.3</i>
<i>Part du Groupe</i>		<i>20.7</i>	<i>37.9</i>

Résultat par actions (en €)	4.17	0.07	0.13
Résultat dilué par actions (en €)	4.17	0.07	0.13

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En millions d'euros	Note	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net consolidé		25.5	44.2
Elimination des amortissements et provisions		146.2	138.1
Elimination de la variation des impôts différés		(5.2)	(23.4)
Elimination des plus ou moins values de cession	4.15	(4.3)	(47.4)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(1.7)	(4.5)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		160.6	107.0
Dividendes reçus des mises en équivalence		5.5	5.5
Variation du besoin en fonds de roulement		(21.9)	85.2
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		144.1	197.7
Acquisitions d'immobilisations (1)	4.2	(128.6)	(184.6)
Cessions d'immobilisations (2)		66.8	173.1
Incidence des variations de périmètre (3)		(177.5)	(38.4)
Trésorerie des sociétés acquises et cédées		24.5	0.4
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.		(214.7)	(49.6)
Dividendes versés aux minos des stés intégrées		(1.5)	(1.5)
Augmentations de capital		-	-
Subventions reçues		4.9	3.0
Emissions d'emprunts	4.8	108.9	96.8
Remboursements d'emprunts	4.8	(138.2)	(270.7)
Actions propres		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT		(26.0)	(172.5)
Incidence des variations de change		(0.0)	0.1
VARIATION DE TRESORERIE		(96.6)	(24.4)
Trésorerie à l'ouverture		278.7	303.0
Trésorerie à la clôture		182.0	278.7
VARIATION DE TRESORERIE		(96.6)	(24.4)

(1) dont acquisitions d'immobilisations incorporelles (-14.4 M€), d'immobilisations corporelles (-114.1 M€), augmentation d'immobilisations financières (-3.7 M€) et dettes sur immobilisations (+3.6 M€).

(2) dont cession d'actifs immobiliers Rouen (4.5 M€), Nantes (2 M€), Belfort (0.7 M€), autres cessions d'actifs corporels (1.6 M€), remboursement de dépôt bancaire liquidation balances en Espagne (52 M€), remboursement de dépôts et cautionnement (4 M€), diminution d'autres immobilisations financières (0.6 M€) cession de titres (1.4 M€).

(3) Les incidences des variations de périmètre se composent :

- Espagne : Acquisitions de Covadonga (-10.6 M€ dont prix d'acquisition -5M€ et remboursement de comptes courants - 5.6 M€), de Medicentrum Praha (-4.8 M€), du Groupe Hernan Cortées (prix d'acquisition -5.9M€ dont -2.3M€ versés), du Groupe Assistens (-2.1 M€), de Centro Médica la Eliana (-0.4 M€), du rachat des minoritaires de Cardiosalus (-0.3M€) et de Riberalab (-0.2M€), de compléments de prix et paiements différés (-3.9 M€), et de frais d'acquisition (-0.7 M€).

- Portugal : Acquisition de Life Care Center (-9.3 M€) et de Dr Wells (Hey doc) (-5.2 M€).

- France : Acquisition du Groupe Santé Ovalie (dont prix d'acquisition -128.6 M€ et remboursement de comptes courants - 5.7 M€), frais d'acquisition (-2.3 M€) et rachat de minoritaires Amiens (-0.9 M€).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital social	Primes	Réserves consolidés	Autres	Résultat	Part Groupe	Part Minoritaires	Total
Augmentation de capital	81.0	-	-	-	-	81.0	-	81.0
Affectation du résultat N-1	-	-	9.2	-	(9.2)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	37.9	37.9	6.3	44.2
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	(1.5)	(1.5)
Variation de taux de conversion	-	-	1.1	-	-	1.1	(0.2)	0.8
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	2.0	2.0
Subventions*	-	-	0.1	-	-	0.1	0.0	0.1
Capitaux propres 31/12/23	298.5	-	63.3	0.0	37.9	399.8	29.2	429.0
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	37.9	-	(37.9)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	20.7	20.7	4.8	25.5
Dividendes versés	-	-	0.0	-	-	0.0	(1.5)	(1.5)
Variation de taux de conversion	-	-	(0.5)	-	-	(0.5)	(0.0)	(0.5)
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	1.3	1.3
Subventions	-	-	0.4	-	-	0.4	0.0	0.4
Capitaux propres 31/12/24	298.5	-	101.2	0.0	20.7	420.4	33.8	454.2

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

• Principales opérations de croissance externe

Acquisition du Groupe Santé Ovalie le 28 février 2024

Le groupe a fait l'acquisition le 28 février 2024 de l'intégralité des titres de la holding Groupe Santé Ovalie détenant principalement 3 cliniques (Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours, Clinique Jeanne d'Arc à Chinon et Clinique du Pré au Mans) pour un montant 128.6 M€ financée notamment au moyen d'une augmentation de capital de 64 M€ souscrite par les praticiens de Vivalto Santé.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 104.7 M€. Le Groupe, consolidé à partir du 1^{er} janvier 2024, a contribué à hauteur de 130.2 M€ au chiffre d'affaires et de 2.6 M€ au résultat d'exploitation du Groupe sur l'exercice.

Acquisition de Life Care Center le 05 juillet 2024

Le Groupe a acquis la société Life care Center détenant un immeuble à Beloura dans la région de Lisbonne pour 9.3 M€. Dans ce bâtiment, le Groupe compte développer un projet de clinique (2 blocs chirurgicaux, 20 chambres, 48 salles de consultations et un service de radiologie).

Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif provisoire de 0.8 M€. Cet établissement n'a pas d'activité à la clôture et n'a pas contribué au chiffre d'affaires ni au résultat d'exploitation du Groupe sur l'exercice.

Autres acquisitions

Le Groupe a procédé sur l'exercice à plusieurs autres acquisitions en Espagne et au Portugal. Ces acquisitions sont détaillées dans les notes du tableau de flux de trésorerie et en note 4.1 - Écarts d'acquisition.

• Fin de la gestion de l'hôpital de Denia par Ribera Salud

L'Autorité Publique de la région de Valence a mis fin en janvier à la gestion de l'Hôpital de Denia par Ribera Salud. Ce mandat de gestion exercé au travers d'un contrat de partenariat public privé (PPP) représentait un chiffre d'affaires annuel de 192 M€ et un résultat d'exploitation de 29 M€.

La fin de ce partenariat avait été anticipée dans le cadre de l'acquisition de Ribera Salud par le Groupe. Elle correspond à la stricte application de l'échéance contractuelle du partenariat.

2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis dans le cadre des dispositions applicables au titre de la 7ème directive européenne.

Les méthodes de consolidation appliquées sont celles qui, au-delà des articles L233-16 à L233-28 du Code de Commerce, ont été prescrites et adoptées en France par l'Autorité des Normes Comptables le 9 octobre 2020 (sous la référence n°2020-01) et publiées au Journal Officiel de la République Française par décret ministériel daté du 29 décembre 2020, telles qu'elles ont ensuite pu être amendées et complétées au fil du temps.

Dans ce cadre, le groupe applique, sauf exception mentionnée, les méthodes préférentielles. Les états financiers des sociétés incluses dans la consolidation sont préparés selon le Plan Comptable Général en vigueur en France.

2.2 Modalités de consolidation

• Méthode de consolidation

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la société Vivalto Santé Investissement SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet.

Les sociétés dont l'exploitation est gérée conjointement sont consolidées par la méthode proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société Vivalto Santé Investissement SA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable sur une entreprise est présumée dès lors que l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote dans cette entreprise au moins égale à 20%.

• Modalité de traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

Dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis est réalisée. L'excédent éventuel entre le prix payé pour l'acquisition des titres et la juste valeur de l'actif net des entités acquises à la date d'acquisition de ces titres est comptabilisé en écart d'acquisition.

Les principaux retraitements réalisés sur la valeur des actifs et passifs acquis concernent :

- l'évaluation à la juste valeur de l'immobilier de la clinique déterminé sur la base de valeur d'experts ou par capitalisation du loyer normatif de l'établissement selon un taux de rendement de marché,
- la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite déterminée par un actuair, le cas échéant,
- le traitement des contrats de location-financement, conformément à la méthode appliquée par le groupe,
- le retraitement des subventions d'investissement en capitaux propres pour les subventions non remboursables considérées comme acquises au Groupe.

Dans la mesure où il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle les écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au Groupe, ceux-ci ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de valeur réalisé une fois par an à la clôture annuelle et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié (cf. 2.3 – Méthodes et règles d'évaluation). Lorsque des événements ou modifications de l'environnement ou du marché indiquent un risque de perte de valeur des écarts d'acquisition, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée visant à ramener leur valeur comptable, soit à leur valeur de marché (valeur vénale), soit à leur valeur d'usage. Cette dernière est basée sur des critères prévisionnels de résultat et de rentabilité.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge sur l'exercice et de manière irréversible.

- **Date de clôture**

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social le 31 décembre.

2.3 Méthodes et règles d'évaluation

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire, méthode qui permet le mieux de prendre en compte leur dépréciation économique.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Intitulé	Mode	Durée
Concessions et droits similaires, brevets, marques	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans*
Installation et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

* Le matériel et outillage pris en crédit-bail est amorti sur la durée du contrat

- **Test de valeur des écarts d'acquisition et des actifs sous-jacents**

Les écarts d'acquisition et actifs sous-jacents sont testés en regroupant les établissements :

- En France, les établissements sont regroupés par région administrative relevant d'une Agence Régionale de Santé « ARS ». Ces agences ont pour mission de : (i) réguler l'offre sanitaire et médico-sociale, (ii) s'assurer de la qualité et de l'efficacité du système de santé régional et (iii) définir et mettre en œuvre un véritable projet régional de santé. En conséquence, le regroupement des cliniques au niveau régional se justifie par les liens importants de dépendance économique des établissements vis-à-vis des ARS, toutes les décisions en matière d'organisation de soins se prenant à ce niveau. Ainsi, les acquisitions trouvent leur justification à ce niveau et peuvent donner d'ailleurs lieu à des regroupements et restructurations négociés avec les ARS. Neuf regroupements ont donc ainsi été identifiés : Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Pays-de-la-Loire, Hauts de France, Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire.
- A l'international, les établissements sont regroupés par groupes acquis : Ribera Salud (Espagne, Portugal, Slovaquie et République Tchèque), Lusiadas (Portugal) et Groupe CIC (Suisse).

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs sous-jacents consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à la plus élevée des deux valeurs suivantes : valeur de marché ou valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif concerné lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie et de l'effet d'impôts. Ce montant est estimé par référence à des comparables de transactions récentes intervenues dans le secteur d'activité du Groupe ou à des valorisations d'experts.

La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui sont générés par l'utilisation continue des actifs testés pendant la période d'utilité et de la cession éventuelle à l'issue de cette période.

- **Retraitement des contrats de location-financement**

Les contrats de location-financement retraités par le Groupe correspondent principalement à des contrats de crédit-bail immobiliers et mobiliers.

Les contrats de location-financement sont retraités de la manière suivante :

- au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, après annulation de la charge de loyer.

La mise en place d'un contrat de crédit-bail conduit à l'augmentation de l'actif immobilisé en contrepartie d'une augmentation de la dette financière. Celle-ci est diminuée, le cas échéant, du montant de l'avance preneur correspondant. L'avance preneur est « amortie » au même rythme que la dette associée.

- **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

En France, le Groupe applique les règles de dépréciation suivantes :

- Créances vis-à-vis des organismes d'assurance obligatoire et complémentaire : dépréciation de 100% des créances de plus de deux ans d'antériorité ;
- Créances vis-à-vis des patients : dépréciation de 100% des créances de plus de trois mois d'antériorité ou en fonction des statistiques historiques de recouvrement de ces créances ;
- Concernant les autres créances et les créances vis-à-vis des praticiens : dépréciation de 100% des créances de plus d'un an d'antériorité.

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôts applicables pour les exercices à venir et votés à la date de clôture des comptes. L'impact des changements de taux d'imposition est comptabilisé en résultat sauf si l'impôt a été généré par une opération enregistrée directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impact des changements de taux d'imposition est enregistré directement en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou de reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux à un horizon prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent à un même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont reclassées en réserves consolidés. Elles sont reprises au résultat (produit exceptionnel) au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

- **Provisions réglementées et écritures d'origine fiscale**

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscale sont annulées en consolidation, le cas échéant après constatation d'une imposition différée.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées afin de faire face à une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue du tiers concerné.

Le montant des provisions est déterminé à partir de la meilleure estimation des risques ou charges, auxquels le groupe devra faire face, à la date d'établissement des états financiers.

- **Engagements de retraite et avantages similaires en France**

L'évaluation des engagements de retraite est réalisée par un actuaire indépendant. La méthode utilisée prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et l'hypothèse d'un âge de départ en retraite compris entre 64 et 65 ans suivant l'âge et la catégorie du salarié.

La provision a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 3.3%
- taux d'évolution des salaires : 2.2%
- taux de charges sociales : 56%
- tables de mortalité : INSEE 18-20
- turnover : 9.36%

Le groupe a opté pour la prise en compte en résultat des écarts actuariels de manière étalée selon la méthode du corridor.

- **Frais d'émission d'emprunt**

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à la valeur des biens et services vendus par le Groupe dans le cadre normal de son activité.

Le chiffre d'affaires réalisé en France résulte essentiellement de la prise en charge par la Sécurité Sociale et par des assurances privées complémentaires, sur la base des tarifs fixés chaque année par les pouvoirs publics, des soins et services fournis par le Groupe et dans une moindre mesure par le paiement par les patients ou par des assurances privées complémentaires des services connexes aux soins tels que principalement le séjour en chambre individuelle.

Les prestations réalisées au Portugal et en Suisse sont principalement financées par le secteur privé, via des compagnies d'assurance, des entreprises ou des patients individuels. Les établissements de santé sont rémunérés à l'acte.

Les prestations réalisées en Espagne sont financées par la dépense publique ou privée qu'elle soit régionale ou locale. Les établissements de santé sont rémunérés à l'acte ou selon une approche par capitation dans le cadre des partenariats public-privé.

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des prestations de services détaillées ci-dessus réalisées par les filiales consolidées après élimination des opérations intra-groupe. Il est constaté dans le compte de résultat au moment où le service est rendu.

- **Crédit d'impôt recherche**

La société comptabilise le crédit impôt recherche en produit d'exploitation.

- **Gestion des honoraires de médecins en France**

Les conventions d'exercice libéral conclues avec les médecins prévoient qu'ils délèguent aux établissements la gestion de leurs honoraires, c'est-à-dire, la facturation, l'encaissement sur un compte bancaire centralisateur des paiements des organismes d'assurance maladie et la rétrocession aux médecins.

Deux types de gestion des honoraires coexistent dans le groupe :

- Soit, le compte bancaire appartient à la collectivité des médecins et aucune écriture n'apparaît dans les comptes au titre de cette gestion dans la mesure où aucun flux ne transite par les comptes de la clinique,
- Soit, le compte bancaire est au nom de la clinique, les flux de trésorerie transitent donc par les comptes de l'établissement qui comptabilise cette gestion par des comptes de tiers et de trésorerie (trois établissements concernés dans le groupe). Les montants enregistrés au bilan à ce titre ne sont pas significatifs.

Quelles que soient les modalités de gestion des honoraires retenues, le seul impact au compte de résultat est la reconnaissance de produits au titre des redevances facturées aux médecins en rémunération des services rendus incluant notamment la gestion de leurs honoraires.

- **Gestion des partenariats publics privés en Espagne et au Portugal**

Le groupe exploite 3 hôpitaux espagnols (Elche, Denia et Torrejon) et 1 hôpital portugais (Cascais) au travers de sa filiale Ribera Salud dans le cadre de partenariats publics et privés (PPP).

Fonctionnement des partenariats publics privés

Dans le cadre des contrats espagnols, Ribera Salud a construit des hôpitaux pour le compte de l'autorité publique et gère la santé d'une zone de population sur une durée définie contractuellement. Le Groupe est principalement rémunéré sur la base d'un forfait annuel par habitant de la zone de patientèle gérée (modèle « capita fee ») et assume directement les charges et les investissements de fonctionnement de chaque hôpital.

Dans le cadre de son contrat portugais, Ribera Salud a obtenu la gestion d'un hôpital déjà construit avec une rémunération à l'activité. Le Groupe assume par ailleurs comme en Espagne les charges et les investissements de fonctionnement.

Modalités de comptabilisation

Le Groupe a retenu l'approche fondée sur la propriété juridique en comptabilisant en immobilisations corporelles les investissements réalisés qui sont amortis sur une durée ne pouvant pas excéder la durée du PPP, les investissements étant rétrocédés à l'autorité publique à la fin du contrat.

Les revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires et les charges sont comptabilisées par nature au compte de résultat.

Estimations liées à la gestion des partenariats publics privés espagnols

La détermination des revenus des PPPs espagnols au capita fee fait l'objet de calculs par les autorités publiques sur la base d'indices d'inflation et de dépenses de santé nationaux et régionaux qui ne sont connus qu'à minima deux ans et demi après la fin de chaque exercice. Ces revenus font par ailleurs l'objet d'autres ajustements notamment liés à l'attractivité des hôpitaux auprès de patients habitants hors zone couverte générant des échanges entre les parties afin d'aboutir à un accord sur le montant de l'ajustement. Les revenus des PPPs font donc l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus. Les ajustements de revenus antérieurs à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

Certaines charges de fonctionnement portées par Ribera Salud font également l'objet d'échanges réguliers avec l'autorité publique : la rémunération des fonctionnaires publics qui est payée par l'autorité publique puis ensuite refacturée au concessionnaire, la gestion des banques de sang, le recours à certains produits de pharmacie, ... Comme pour les revenus, ces charges font l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus.

Les éventuels ajustements de charges antérieures à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

La reconnaissance de ces revenus et charges antérieurs à l'exercice en cours au fur et à mesure de l'avancement des échanges intervenant entre les parties fait naître des positions de créances et de dettes vis-à-vis de l'autorité publique. Ces positions évoluent et se soldent au fur et à mesure de l'avancement des négociations qui peuvent être longues avant d'aboutir à un accord entre les parties. Ces créances sont comptabilisées dans la rubrique « Créances clients et comptes rattachées », ces dettes dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
France				
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT	Mère	100.00%	Mère	100.00%
ACP OUEST	Globale	70.00%	Globale	70.00%
ACP PARTENAIRES	Globale	80.00%	Globale	80.00%
A'DOM	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SILBO (ex-AMBULIZ)	Equivalence	24.98%	Equivalence	24.98%
AMOR VISION*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
CENTRE CARDIOLOGIQUE D'EVERQUEMONT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE DE PATHOLOGIE MAINE NORMANDIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE SAINT-GREGOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE MEDICAL CHIRURGICAL OBSTETRICAL COTE D'OPALE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE ORTHOPEDIQUE MEDICO-CHIRURGICAL DE DRACY LE FORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP SAINTE MARIE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE ANNE D'ARTOIS	Globale	99.87%	Globale	99.87%
CLINIQUE BERGOUIGNAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE KERIO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA REGION MANTAISE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PAYS DE RANCE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PRE LE MANS	Globale	99.83%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE DU SPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE EUROPE AMIENS	Globale	100.00%	Globale	91.82%
CLINIQUE GENERALE	Globale	97.60%	Globale	97.60%
CLINIQUE JEANNE D'ARC CHINON	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE KER YONNEC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MEGIVAL	Globale	99.60%	Globale	99.60%
CLINIQUE NOTRE DAME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE PASTEUR	Globale	99.92%	Globale	99.92%
CLINIQUE PASTEUR LANROZE	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CLINIQUE RICHELIEU	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT ANTOINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NICE (LUSEBOR)	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT GERMAIN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT JOSEPH ANGOULEME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINTE MARIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE VICTOR HUGO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DELTA 277	Globale	55.00%	Globale	55.00%
DENIS ZAGO ROMEO	Globale	99.99%	Globale	99.99%
DOMICALIS	Equivalence	43.96%	Equivalence	43.96%
DRACY SANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
E-NOV@E	Globale	100.00%	Globale	100.00%
ENTREVOIES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUURL IMMOBILIERE DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUROPE SANTE GESTION **	Non consolidé	0.00%	Globale	99.98%
FINANCIERE DE DRACY LE FORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FINANCIERE DU PRE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
FLEURVILLE SCI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FONCIERE VIVALTO SANTE	Globale	99.72%	Globale	99.72%
FRAGIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA 27	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAVY 2*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
GCS CLIP	Globale	80.90%	Globale	80.90%
GCS ERI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS EUROSTA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE CAP SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE INTERMED	Globale	79.00%	Globale	79.00%
GIE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE ROBOTIQUE MEDICALE VIVALTO SANTE	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
GIE SANTE SERVICES	Globale	88.00%	Globale	88.00%
GIE VIVALTO SANTE MANAGEMENT	Globale	97.30%	Globale	97.30%
GIE VIVALTO SANTE R.S.E.	Globale	98.67%	Globale	98.67%

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
France (suite)				
GIE VIVALTO SANTE SERVICES OPERATIONNELS	Globale	97.18%	Globale	97.18%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES PARTAGES	Globale	95.71%	Globale	95.71%
GROUPE CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GROUPE SANTE OVALIE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
H.P.L. Services	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DE LA MOTTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AVRANCHES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE JEANNE D'ARC	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
IMMOBILIERE LYON- NORD *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
IMVS IDF	Globale	68.50%	Globale	68.50%
KERAUDREN GRAND LARGE	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
LABORATOIRE BONTE COMPIEGNES	Globale	99.99%	Globale	99.99%
LABORATOIRE GUIGUI	Globale	99.99%	Globale	99.99%
LEONARD DE VINCI TOURS	Globale	99.28%	Non consolidé	0.00%
LES TILLEULS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
L'HOPITAL PRIVE DU CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LITTORAL INVESTISSEMENTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MAISON LAFFITTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MATHILDE MEDICAL DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
NOUVELLE CLINIQUE DU PRE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PÔLE SANTE TOUR SUD	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
Polyclinique Saint-Georges	Globale	98.87%	Globale	98.87%
PSIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RILLEUX SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SA LESSARD	Globale	99.16%	Globale	99.16%
SA MATHILDE 2	Globale	97.03%	Globale	97.03%
SAS CARRÉS BLANCS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI CIGOGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA FERME D'EMENDREVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA MAISON MEDICALE DE L'OSERAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA VIERGE NOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE MAISONS DE SANTE	Globale	95.50%	Globale	95.50%
SCI DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES REMPARTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI EUROPE DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI GAVY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI L'OSERAIE CLINIQUE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI LOT 34 *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
SCI MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MSP ARTOIS	Globale	75.74%	Globale	68.17%
SCI MSP Coquelles	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SCI PASTEUR ROYAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI Saint Martin *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
SELAS SAINTE MARIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
SIPCA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIREST	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO DOM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO PSY ALPES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSYCHIATRIE FINISTERE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SPORT*	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
VIVRA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 3	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 6	Globale	100.00%	Globale	100.00%

* sociétés fusionnées ou tupées sur l'exercice

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
Espagne, Slovaquie, République Tchèque				
VIVALTO SANTE ESPANA	Globale	74.99%	Globale	74.99%
PRIMERO SALUD S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD, S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREJÓN SALUD, S.A.	Globale	89.47%	Globale	89.47%
CENTENE TECHNOLOGY EUROPE, S.L	Globale	100.00%	Globale	100.00%
INFRAESTRUCTURAS Y SERVICIOS DE ALZIRA S.A	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
MARINA SALUD S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD II UTE	Globale	96.00%	Globale	96.00%
TORREVIEJA SALUD UTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREVIEJA SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA-QUILPRO UTE	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
UR SALUD UTE	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
ELCHE CREVILLENTE SALUD S.A.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD TECNOLOGÍAS S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD PROYECTOS S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL POVISA, S.A.	Globale	94.90%	Globale	94.90%
TERAPIAS MEDICAS DOMICILIARIAS, SL	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA MANAGEMENT, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA HEALTHCARE, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA DIAGNÓSTICO, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PROYECTOS SANITARIOS FERROLANOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL POLUSA, S.A.	Globale	89.29%	Globale	89.29%
B2B SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
B2B GESTIÓN INTEGRAL S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA LAB S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
TORREVIEJA DIAGNÓSTICOS, S.L.	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
SERVICIOS DE MANTENIMIENTO PREVENCOR, S.L.U.	Globale	99.76%	Globale	99.76%
WINNING SECURITY, S.L.	Globale	51.00%	Globale	51.00%
HOSPINET, S.L.	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CENTRO INMUNOLÓGICO DE LA COMUNIDAD VALENCIANA, S.L.U	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA SANTO DOMINGO, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GALO SAÚDE PARCERIAS CASCAIS, S.A.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA SALUD INFRAESTRUCTURAS S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO DIAGNOSTIC GROUP, A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO RTG, S.R.O.	Globale	80.00%	Globale	80.00%
DR. MAGNET S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MEDICINA NOVÉ ZÁMKY, SPOL, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR POPRAD, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CT POPRAD, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR ŽILINA, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO MAGNET, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO MAGNET CZ, S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO DIAGNOSTIKA A.S. FKA (DISCARE CZ A.S.)	Equivalence	50.00%	Equivalence	50.00%
PROGRESS MEDICAL A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
OB CARE, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
OB KLINIKA A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRO NUCLEAR A.S.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PREAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CT PREŠOV S. R. O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MR CENTRUM MĚLNÍK, S.R.O	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMALAB, spol. s r.o.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MEDICENTRUM PRAHA A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
KAPALAI INVESTMENTS, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLICLÍNICA ÁGUILAS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SJ FORTU 2018, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
BELLEZA Y SALUD VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLÍNICA NUESTRA SEÑORA DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA VIRGEN DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
AYUDA Y ASISTENCIA A DOMICILIO CARTAGENA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PRACTISER, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CARAVACA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PREFOR SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA LA FLOTA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA VEGA MEDIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LEXDIMUR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MURCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2024		31/12/2023	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
Espagne, Slovaquie, République Tchèque (suite)				
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MAZARRÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CAMPOAMOR, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMATEC GABINETES RADIOLÓGICOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD LA UNIÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DIGILAB DENTAL, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO MAR MENOR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIDAD MÉDICA HIPERBÁRICA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO SANITARIO DEL NOROESTE, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD ALCANTARILLA, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
2016 CARTAGENA ODR, S.L.U.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
DIETA Y SALUD CARDIOVASCULAR, S.L.	Globale	80.00%	Globale	80.00%
INSTITUTO MUSCULOESQUELÉTICO EUROPEO, S.L.	Globale	100.00%	Globale	100.00%
RIBERA CARE PORTUGAL, LDA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD VALENCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
NEUROCARE SALUD, S.L	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
COVADONGA SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SERVICIOS DE RADIOLOGÍA AVANZADA, S.L.	Equivalence	25.00%	Non consolidé	0.00%
ASISTENCIA SANITARIA SISTENS, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
VICTORIA DE ROJAS OFTALMÓLOGOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LABORATÓRIO DRA JOANA VICENTE LDA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO LA ELIANA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DESARROLLOS HOSPITALARIOS HC 112, S.L.	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
GABINETE MÉDICO ASISTENCIAL HERNÁN CORTÉS, S.L.U.	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
RESONANCIA ABIERTA HERNÁN CORTÉS, S.L.	Globale	35.00%	Non consolidé	0.00%
Portugal				
VIVSAN PORTUGAL	Globale	99.32%	Globale	100.00%
LUSIADAS SGPS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINICA MEDICO CIRURGICA DE SANTA TECLA SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS ALGARVE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS PARCERIAS CASCAIS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLISA CLINICA DE DANTA ANTONIO SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIADAS ACE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIDAS KNOWLEDGE CENTER	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOSPITAL DE MONSANTO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MENDONCA & VAZ	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LUSIDAS DENTAL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LIFE CARE CENTER	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA LUSIADAS GEMINI	Globale	80.00%	Non consolidé	0.00%
Suisse				
CIC COLLOMBEY SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC GROUPE SANTE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC RIVERIA SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CIC VALAIS SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA MW SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
PMC *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
RXPM SA *	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE SUISSE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

* sociétés fusionnées dans CIC Riviera SA

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Écarts d'acquisition

En millions d'euros	Montant	Prix d'acquisition des titres
Écarts d'acquisition au 31.12.2023	1209.0	
Groupe Santé Ovalie	104.7	128.6
Dr Wells (Lusiadas Dental)	5.3	5.2
Groupe Hernan Cortés	4.8	5.9
MediCentrum Praha	2.9	4.8
Groupe Assistens	2.6	2.1
Covadonga Salud	1.8	5.0
Instituto Musculoesquelético Europeo*	1.1	-
Divers (rachat de minoritaires, libération de séquestre)	0.6	0.8
Centro Médico la Eliana	0.3	0.4
Dieta y salud cardiovascular, s.l.	0.1	0.3
Hospital de Monsanto*	(1.6)	-
Ecarts de conversion Suisse	(0.8)	-
Écarts d'acquisition au 31.12.2024	1331.0	153.1

* Ajustement des écarts d'acquisition provisoires constatés en 2023

Les écarts d'acquisition et les actifs sous-jacents ont fait l'objet d'un test de valeur pour lequel la valeur d'utilité a été déterminée en fonction des prévisions de flux de trésorerie figurant dans leur business plan 2025 – 2029 en utilisant les principales hypothèses suivantes :

	31/12/24			
	France	Ribera Salud	Lusiadas Saude	Groupe CIC Santé
Taux actualisation	7.8%	8.2%	7.3%	5.4%
Taux de croissance à l'infini	1.75%	1.75%	1.75%	1.75%

Ce test n'a pas mis en évidence de besoin de dépréciation.

Les écarts d'acquisitions sont ventilés par région de la manière suivante :

En millions d'euros	31/12/24	31/12/23
Ile-de-France	177.1	176.8
Hauts de France	162.5	162.0
Pays de La Loire	122.0	122.0
Normandie	108.0	108.0
Centre Val de Loire	104.7	0.0
Bretagne	103.9	103.9
Bourgogne Franche Comté	76.3	76.3
Nouvelle Aquitaine	69.1	69.2
Rhône-Alpes	36.0	36.0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3.6	3.6
Total France	963.2	857.9
Ribera Salud	59.0	45.2
Groupe CIC Santé	47.6	48.3
Lusiadas Saude	261.3	257.5
Total	1 331.0	1 209.0

4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Concessions, brevets et licences	136.8	(106.2)	30.6	28.1
Autres immobilisations incorporelles	28.1	(22.8)	5.3	7.6
Immobilisations incorporelles en cours	7.3	-	7.3	7.3
Immobilisations incorporelles	172.3	(129.1)	43.2	42.9
Terrains	72.6	(1.9)	70.7	65.8
Terrains - Crédit bail	5.8	(4.3)	1.5	1.7
Constructions	915.3	(378.8)	536.6	466.2
Constructions - Crédit bail	259.2	(93.1)	166.1	173.1
Install.& mat.indust.	529.5	(428.6)	100.9	112.4
Inst.mat.indust. - Crédit bail	101.3	(62.0)	39.3	44.9
Autres immob.corporelles	585.8	(384.6)	201.2	141.7
Aut.immos corp. - Crédit bail	6.5	(5.1)	1.4	1.1
Immob.corporelles en cours	82.1	0.0	82.1	59.5
Immobilisations corporelles	2 558.2	(1 358.4)	1 199.8	1 066.3

✓ Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	132.4	12.2	(14.2)	3.8	2.7	(0.0)	136.8
Autres immo. incorporelles	27.1	0.9	(0.1)	0.0	0.2	-	28.1
Immo. incorporelles en cours	7.3	1.3	-	(1.3)	-	-	7.3
Valeur brute	166.7	14.4	(14.3)	2.5	2.9	(0.0)	172.3

Impact TFT

14.4

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	104.3	14.2	(14.2)	0.0	1.9	-	106.2
Amort. autres immo. incorp.	19.5	3.4	(0.1)	-	0.0	-	22.8
Amortissements	123.9	17.5	(14.3)	0.0	1.9	-	129.1

✓ Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Clôture
Terrains	67.2	1.0	(1.7)	-	6.1	-	72.6
Terrains - Crédit-bail	5.8	-	-	-	-	-	5.8
Constructions	888.6	31.9	(110.9)	27.0	78.7	(0.0)	915.3
Constructions - Crédit-bail	254.8	-	-	-	4.4	-	259.2
Install. & mat. indust.	491.5	28.0	(7.6)	(9.7)	27.5	(0.2)	529.5
Inst. mat. indust. - Crédit-bail	110.6	4.3	(15.7)	-	2.3	(0.3)	101.3
Autres immob.corporelles	537.1	33.2	(47.5)	18.7	44.7	(0.3)	585.8
Aut. immos corp. - Crédit-bail	6.3	0.6	(0.4)	-	-	-	6.5
Immo. corporelles en cours	59.5	43.4	(0.0)	(40.2)	19.5	(0.0)	82.1
Valeur brute	2421.4	142.4	(183.9)	(4.2)	183.2	(0.8)	2 558.2
Augmentation des immobilisations corporelles hors CB		114.1					
Augmentation des immobilisations corporelles - CB		28.2					
Impact TFT		114.1					

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Clôture
Amort.terrains	1.5	0.1	(0.0)	-	0.3	-	1.9
Amort.terrains - Crédit-bail	4.1	0.2	-	-	-	-	4.3
Amort.Constructions	422.4	38.3	(107.8)	20.1	5.8	(0.0)	378.8
Amort.Constructions en Crédit-bail	81.7	7.8	-	-	3.6	-	93.1
Amort.matériels & équip.	379.2	33.7	(7.1)	0.6	22.4	(0.1)	428.6
Amt inst.& mat.ind. - Cdt bail	65.8	10.5	(15.7)	-	1.6	(0.2)	62.0
Amort autres immo corp	395.3	33.7	(46.7)	(20.8)	23.1	(0.0)	384.6
Amort Aut.immos corp. en Crédit-bail	5.2	0.3	(0.4)	-	-	-	5.1
Amortissements	1 355.1	124.7	(177.9)	(0.0)	56.7	(0.3)	1 358.4

Les écarts d'évaluation inclus dans les postes d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux précédents se décomposent ainsi :

En millions d'euros	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
Clinique du Pré Le Mans*	49.7	0.0
Clinique Anne d'Arthois Béthune	36.1	37.4
Clinique du sport Bordeaux-Mérignac	34.7	36.0
Clinique de Dracy	31.4	32.6
Polyclinique de l'Europe Saint Nazaire	25.1	26.1
Clinique des 2 caps	20.8	21.6
Clinique Pasteur Royan	16.6	17.2
Autres	46.2	49.0
Total France	260.5	220.0
Portugal	21.6	16.9
Total	282.2	236.9

*Acquisition Groupe santé Ovalie

4.3 Immobilisations financières

En millions d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Dépréc.	Net	Net
Titres non consolidés	17.0	(1.2)	15.8	17.3
Frais d'acquisition de titres en attente d'activation	5.1	-	5.1	3.3
Créances rattachées	0.6	-	0.6	0.8
Autres titres immobilisés	1.0	-	1.0	0.7
Prêts*	13.5	-	13.5	10.1
Dépôts et cautionnements	11.6	-	11.6	64.3
Total	48.7	(1.2)	47.5	96.5

*Principalement prêts effort construction

La baisse des dépôts et cautionnements s'explique par le remboursement à Ribera Salud du dépôt en banque de 52 M€ versé en 2023 à titre de garantie en contrepartie d'un décalage de paiement de 52 M€ de liquidation balances, obtenu le temps de négocier les montants à payer réellement.

4.4 Créances clients et autres créances

En millions d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Prov.	Net	Net
Créances clients & comptes rattachés	381.1	(35.9)	345.2	336.6
Avoirs à recevoir	20.3	-	20.3	17.9
Créances fiscales et sociales	15.6	-	15.6	27.1
Comptes courants débiteurs	4.7	(2.7)	2.0	1.6
Autres créances diverses	47.3	(4.1)	43.2	28.4
Impôts différés actifs (cf § 4.5)	18.7	-	18.7	19.6
Comptes de régularisation	36.4	-	36.4	46.4
Autres créances	143.0	(6.8)	136.1	141.0
TOTAL	524.0	(42.7)	481.3	477.6

L'échéance de ces créances est à 1 an au plus, à l'exception des impôts différés actifs.

4.5 Impôts différés

+ = actifs , - = Passifs	31/12/2023	Variation par résultat	Autres variations	31/12/2024
IDA au bilan	19.6			18.7
IDP au bilan	(86.1)			(92.7)
ID net	(66.5)	5.2	(12.5)	(73.9)
Dont IDA sur reports déficitaires	7.5	3.4	0.0	10.9
Dont IDA sur IDR	11.7	(0.0)	0.8	12.5
Dont IDP sur écart d'évaluation	(64.1)	2.9	(14.5)	(75.7)
Dont IDP sur subventions d'investissement	(2.7)	(0.0)	(0.6)	(3.3)
Autres ID nets	(19.0)	(1.1)	1.7	(18.3)

Les autres ID nets sont principalement constitués d'ID sur crédit-bail (-50.6 M€) et d'ID sur différences temporaires (+5.3 M€). Les autres variations sur ID nets correspondent aux entrées de périmètre.

4.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social de Vivalto Santé investissement SA est composé de 353 174 315 actions ordinaires.

4.7 Provisions

En millions d'euros	Ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations ⁽²⁾	Ecart de conversion	Clôture
Provisions pour risques	26.2	14.8	(7.3)	(2.7)	2.6	(0.0)	33.6
Prov engagement retraites	44.7	3.9	(2.7)	0.0	1.8	0.0	47.7
Ecart Acquisition Négatif ⁽¹⁾	44.2	-	(8.4)	-	0.8	-	36.7
Total	115.1	18.7	(18.4)	(2.7)	5.2	(0.0)	118.0

<i>dont - impact résultat exploitation</i>	14.4	(14.6)	(2.7)	
<i>- impact résultat exceptionnel</i>	4.3	(3.7)	0.0	
<i>- impact résultat financier</i>	0.0	0.0		

(1) Ecarts d'acquisition négatifs constatés sur Notre Dame, Royan, Mantes-La-Jolie et Groupe Ribera Salud et Life care Center amortis sur une durée de 7 ans

(2) Dont PRC : Les autres mouvements correspondent pour l'essentiel aux entrées de périmètre.

Les provisions pour risques couvrent principalement des enjeux relatifs (i) à des litiges prud'homaux ou vis-à-vis de tiers et (ii) à des contrôles de facturation, fiscaux et sociaux.

4.8 Emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Note	31/12/2023	↗	↘	Autres Variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Tranche B		890.0	-	-	-	-	890.0
Intérêts courus		0.9	0.6	(0.9)	-	-	0.6
Crédit renouvelable		0.0	60.0	(60.0)	-	-	0.0
Total Dette Senior	1	890.9	60.6	(60.9)	-	-	890.6
Autres emprunts et dettes bancaires		92.3	44.5	(46.0)	72.8	(0.0)	163.6
Dettes de locations financement		306.6	28.3	(23.9)	2.5	(0.0)	313.5
Autres dettes financières		22.3	3.8	(7.5)	4.2	-0.5	22.2
Endettement financier brut		1312.1	137.2	(138.2)	79.5	(0.6)	1389.9

Impact TFT	- Emprunts hors nouveaux CB	108.9	(138.2)
	- Nouveaux CB (cf note 1)	28.3	
		137.2	(138.2)

Note 1 : Dette Senior

Ces lignes de financement portent intérêts au taux EURIBOR (avec un taux plancher à 0% l'an) augmenté d'une marge variable en fonction du ratio de levier Endettement Financier Net/EBITDA du groupe formé de Vivalto Santé 3 et de ses filiales (« Leverage ratio ») :

Leverage ratio	Marge Crédit renouvelable (RCF)	Marge de tranche B
Supérieur ou égal à 4.25	3.25%	3.75%
Entre 3.75 et 4.25	3.00%	3.50%
Entre 3.25 et 3.75	2.75%	3.25%
Entre 2.75 et 3.25	2.50%	3.25%
Inférieur à 2.75	2.25%	3.25%

✓ Analyse des dettes financières par maturité

En millions d'euros	31/12/2024	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes Senior	890.6	-	890.6	-
Dettes de locations financement	313.5	24.3	91.4	197.8
Autres Emprunt et dettes bancaires	163.4	49.7	82.2	31.5
Autres dettes financières	22.3	6.6	1.3	14.4
Endettement financier brut	1389.9	80.6	1 065.6	243.7

4.9 Dettes fournisseurs et autres dettes

En millions d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	303.5	294.5
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	41.1	35.1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344.7	329.6
Impôt différé passif (cf 5.5)	92.7	86.1
Clients créditeurs	65.1	170.6
Personnel & organismes sociaux	155.1	138.1
Dettes fiscales	47.7	36.1
Comptes courants actionnaires vs3	578.6	480.9
Comptes courants créditeurs	21.5	42.6
Autres dettes diverses	79.6	88.9
Produits constatés d'avance	32.4	33.4
Autres dettes et comptes de régularisation	1072.7	1076.7

* la baisse des clients créditeurs s'explique principalement par les décaissements de liquidation balances en Espagne.

4.10 Chiffre d'affaires

En millions d'euros	2024	2023
Chiffre d'affaires médical	2 319.1	2 206.5
Chiffre d'affaires non médical	428.2	351.1
Total	2747.3	2557.7
dont France	1469.7	1272.8
dont International	1277.6	1284.9

Le chiffre d'affaires non médical est essentiellement composé de refacturation de loyers aux praticiens, de prestations annexes au chiffre d'affaires médical et de la refacturation de dispositifs médicaux aux patients.

4.11 Autres produits d'exploitation

En millions d'euros	2024	2023
Subventions d'exploitation	44.6	24.6
Transferts de charges d'exploitation	18.6	16.0
Autres produits de gestion courante	8.3	3.7
Total	71.6	44.3

L'augmentation des subventions d'exploitation correspond principalement au dégrèvement de la minoration du coefficient CICE (+9.4M€), à l'augmentation des subventions IFAQ (+4 M€) et aux subventions inflation (+5 M€).

4.12 Charges de personnel

En millions d'euros	2024	2023
Rémunération du personnel	782.2	748.5
Charges sociales	270.8	250.5
Participation des salariés	7.1	5.7
Total	1 060.1	1004.7
<i>ETP</i>	<i>22 893</i>	<i>21 158</i>

4.13 Autres charges d'exploitation

En millions d'euros	2024	2023
Sous-traitance (restauration, ligne, bio-nettoyage, ...)	174.5	181.5
Loyers immobiliers	93.1	77.1
Entretien / Maintenance	85.3	76.9
Autres charges	347.9	309.3
Total	700.8	644.8

4.14 Charges et produits financiers

En millions d'euros	2024	2023
Intérêts sur Dette Senior	(67.3)	(63.9)
Intérêts sur PIK	0.0	0.0
Impact des instruments de couverture*	14.1	8.3
Intérêts sur dettes de locations financement	(15.5)	(14.5)
Autres charges d'intérêts	(11.3)	(6.9)
Autres produits et charges financières	(8.6)	(15.6)
Total	(88.6)	(92.5)

* dont :

2023 : coûts de mise en place des couvertures -4.5 M€, impact des instruments de couverture sur le risque de taux et de change +12.8 M€

4.15 Charges et produits exceptionnels

En millions d'euros	2024	2023
Coûts de refinancement et d'augmentation de capital	(0.0)	(2.9)
Coûts de réorganisation et de restructuration	(7.6)	(6.9)
Litiges avec des tiers	(2.0)	(2.6)
Résultat de cession des immobilisations	3.0	47.3
Contrôles fiscaux	(1.0)	(0.6)
Variation nette des provisions	(0.5)	(0.4)
Indemnité Centene Espagne	6.6	-
Autres produits et charges	(1.8)	(3.5)
Impact liquidation balances	28.7	30.6
Total	25.4	60.9

Le résultat exceptionnel intègre des coûts non récurrents et non directement liés à l'exploitation.

Les coûts de réorganisation et de restructuration comprennent des indemnités de départ et d'autres charges de restructuration notamment relatives à des établissements récemment acquis.

4.16 Impôt sur le résultat

En millions d'euros	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(47.9)	(72.1)
Impôt différé	5.2	23.4
Total (« + » = produit d'impôt)	(42.7)	(48.7)

Rapprochement entre impôt sur le résultat réel et théorique

En millions d'euros	2024	2023
Résultat net des sociétés intégrées	23.8	39.7
(Charges) / Produit d'impôt	(42.7)	(48.7)
Résultat net avant impôt	66.6	88.4
Impôt sur le résultat théorique (25.83%)	(17.2)	(22.8)
Écart de taux	1.0	(0.9)
Différences permanentes	2.8	1.1
Imputation déficits fiscaux pré-intégration	0.6	-
Déficits fiscaux non activés	(30.0)	(26.1)
Charges (-) / Profit (+) d'impôt réel	(42.7)	(48.7)

Les travaux menés par l'OCDE relatifs aux défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie dans le cadre du projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) ont conduit à l'adoption d'un modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition (dit « modèle de règles GloBE – pilier 2 »), approuvé le 14 décembre 2021 par le Cadre inclusif de l'OCDE/G20.

En cas de sous-imposition globale, un impôt complémentaire est dû, dont l'assiette est déterminée à partir du résultat qualifié ayant servi de base au calcul du taux effectif d'imposition et dont le taux est égal à la différence entre le taux minimum de 15 % et le taux effectif d'imposition dans cet État ou territoire.

Après étude, le Groupe VIVALTO SANTE n'est pas concerné au titre de 2024 par cet impôt complémentaire.

4.17 Résultats par action

Résultats par action (en euro)

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'exercice (en M€)	25.5	44.2
Nombre moyen pondéré d'actions	353 174 315	331 900 362
Nombre moyen pondéré d'actions après exercice des droits	353 174 315	331 900 362
Résultat net par actions (en €)	0.07	0.13
Résultat net dilué par actions (en €)	0.07	0.13

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture

- **Acquisition de l'immobilier de la Clinique d'Aubergenville**

Le Groupe a fait l'acquisition le 14 février 2025 de l'ensemble immobilier de la Clinique d'Aubergenville pour un montant de 3.4 M€.

- **Évolution tarifaire**

Les tarifs applicables à compter du 1er mars 2025 ont été annoncés le 24 mars 2025. Le nouvel arrêté tarifaire prévoit pour l'essentiel :

- une croissance des tarifs MCO de +0.5%
- une suppression du coefficient de minoration du CICE à compter du 1^{er} mars
- Et un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

5.2 Transactions avec les parties liées

Le Groupe ne réalise pas de transactions significatives qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

5.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe concernent :

• Dans le cadre de financements :

- les sûretés données dans le cadre de la mise en place de la Dette Senior (cf § 4.8) qui sont principalement les suivantes :
 - o le nantissement des titres de Vivalto Santé Investissement, CHP ST GREGOIRE, CHP DE L'EUROPE, HOPITAL PRIVE SEVIGNE, Centre Médico Chirurgical Côte d'Opale, Clinique Mathilde, Polyclinique Lyon Nord, Clinique du Sport, CHP Sainte Marie Osny, Polyclinique de la Baie, Clinique Générale, Centre Orthopédique de Dracy Le Fort, Polyclinique de l'Europe, Clinique des 2 Caps, CHP du Montgardé, Clinique Anne d'Artois, Clinique de l'Europe, Clinique Pasteur, Clinique de la Côte d'Emeraude, Rillieux Santé, Immobilière Osny, Europe Santé Gestion, Mathilde Médical Développement, Holding de l'Europe, Immobilière Lyon Nord, Immobilière Saint Joseph, Littoral Investissements, Financière de Dracy le Fort, Dracy Santé Investissement, HPL Services, Groupe Confluent, Hôpital Privé du Confluent;
 - o le nantissement des comptes bancaires de Vivalto Santé Investissement, des prêts intragroupes consentis à ses filiales et des comptes courants de cash-pooling avec ses filiales ;
- les sûretés données dans le cadre des contrats de crédit-bail immobilier portant sur les actifs des sites suivants :
 - o le CHP Saint Grégoire : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous-location à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (155.5 M€) en cas de défaillance ; la caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (155.5M€);
 - o La Clinique Mathilde: nantissement du contrat de crédit-bail et nantissement de l'avance preneur en cas de défaillance. La caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (47.8M€)
 - o Le CHP Sainte Marie à Osny : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous location, nantissement du contrat de crédit-bail et nantissement de l'avance preneur en cas de défaillance. La caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (37,5M€)

Par ailleurs, le Groupe possède des instruments financiers utilisés dans des opérations de couverture de taux. Ces instruments ne sont pas valorisés au bilan consolidé du Groupe conformément aux règles et principes comptables français. Ils se détaillent ainsi :

Entité	Instrument	Banque	Notionnel (M€)	Valorisation (M€)	Maturité
Vivalto Santé Investissement	Swap	BPGO	25.0	0.2	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Swap	BNP PARIBAS	75.0	0.8	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Swap	SOCIETE GENERALE	75.0	0.5	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Swap	SOCIETE GENERALE	75.0	0.8	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Swap	NATIXIS	50.0	0.3	31/03/2026
Gamma 27	Swap	NATIXIS	3.0	0.0	01/07/2025
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	200.0	1.1	31/03/2025
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	150.0	1.5	30/09/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	150.0	1.5	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	NATIXIS	départ 31/03/2025	0.5	30/09/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	départ 31/03/2026	0.5	29/09/2028
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	départ 31/03/2027	0.5	29/09/2028
Foncière Vivalto Santé	Option	SOCIETE GENERALE	78.6	1.7	01/04/2029
SCI de l'Oseraie	Option	SOCIETE GENERALE	9.4	0.1	02/07/2029
SCI de l'Oseraie	Option	SOCIETE GENERALE	9.4	0.0	02/07/2029
SCI Mathilde	Option	NATIXIS	12.0	0.0	21/06/2029
SCI Mathilde	Option	NATIXIS	12.0	0.2	21/06/2029
TOTAL			924.6	10.3	

• **Affacturation :**

En France, le groupe dans le cadre d'un contrat d'affacturation avec la Poste a mis en affacturation les créances clients pour la part relative à l'assurance maladie obligatoire. Ces créances cédées au factor le sont dès la sortie du patient; elles intègrent donc les factures à établir liées au séjour ainsi que les factures émises non encore réglées par la caisse. Le groupe a donc comptabilisé dans ses comptes annuels 2024, les cessions en cours, l'impact des règlements perçus à ce titre ainsi que les diverses commissions et frais de financement.

• **Dans le cadre de la gestion des partenariats publics privés**

Les garanties fournies par des tiers aux filiales du Groupe Ribera Salud pour assurer les obligations des contrats de concession avec les administrations régionales de santé publique en Espagne s'élèvent à 87,9 M€ au 31 décembre 2024.

• **Dans le cadre de mouvements de périmètre :**

Acquisitions	Engagements reçus		Engagements donnés
	Garantie Actif et Passif		Complément de prix
	Plafond en M€	Échéance	
Polyclinique Saint Georges	0.1	Contentieux en cours	
Groupe Dracy Santé	1	31/01/2025	
Groupe HPL	15	08/06/2028	
Clinique Saint François de Nice	0.5	31/12/2026	
Selas des Docteurs Bonte	0.5	25/04/2025	
Clinique Ker Yonnec	0,94 (GAP minoritaires)	31/01/2026	
Selas Saint Marie	0.6	15/11/2025	
CIC Groupe Santé	5 MCHF Sauf pour - Déclarations fondamentales - litiges (clinique GENTHOD, bail immobilier CIC Riviera, redressement fiscal ou social sur risques avérés en dataroom) => pas de plafond	- prescription légale (Suisse) pour les préjudices fiscaux et sociaux - max 31/12/2028 pour les autres préjudices - pas d'échéance pour ceux sans plafond	
Groupe Ribera salud	Déclarations fondamentales 38,4 M€ Garanties commerciales 1€ Autres réclamations 31,2 M€	Déclarations fondamentales: prescriptions espagnoles + 60j inexactitudes business: prescription légales + 60j	
Groupe Sante Ovalie	14,2	Prise en charge dans le cadre du délai de prescription légale en matière impôts, droit du travail ou déclaration fondamentale et jusqu'au 3me anniversaire autre type de Prejudice (12/2026)-	

• **Dans le cadre des indemnités de départ à la retraite :**

Le montant des écarts actuariels non amortis s'élève à 5.3 M€ au 31 décembre 2024 contre 7.3 M€ au 31 décembre 2023.

5.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de Vivalto Santé Investissement SA au titre de l'audit des comptes annuels des filiales et de la société mère et des comptes consolidés de l'exercice 2024 s'élève à 1.1 M€.